LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 84 n°48 Saint-Boniface, du 20 au 26 mars 1998 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Nouvelle entente entre le fédéral et les francophones

Un accès réel aux fonds du fédéral?

Fini le cauchemar de l'interministériel! Les organismes francophones qui tentent depuis quelques années d'aller chercher de nouveaux fonds auprès de ministères fédéraux «non habituels», ont enfin un nouvel outil pour mieux répondre aux critères des programmes.

Grâce à une nouvelle entente signée ce vendredi 20 mars à Ottawa entre le gouvernement canadien et les communautés francophones, le cauchemar pourrait bien se transformer en une manne enfin accessible à tous.

«Réussir à asseoir neuf ministères et leur faire signer cette entente-là, ça tient presque du miracle! C'est un panier qui va avoir des conséquences réelles sur le développement de nos communautés. Je trouve ça pas mal impressionnant!», lance le coprésident du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne (CNDRHFC), Raymond Poirier.

La nouvelle entente signée par neuf ministères à vocation économique (1) et le CNDRHFC (qui représente la communauté) devrait permettre aux francophones d'être mieux servis par les ministères. Ce qui va changer, explique Raymond Poirier, c'est que dès leur création, les critères des programmes tiendront compte des francophones. Les organismes pourront donc mieux concurrencer avec les projets proposés par les anglophones.

«De plus, le Comité fournira des avis aux ministère pour orienter l'élaboration des programmes, poursuit-il. On va leur dire comment ils pourraient s'organiser pour que les francophones aussi puissent se qualifier. Plus personne ne pourra chiâler qu'ils ne savaient pas que les programmes existaient!»

Formé il y a plus d'un an dans le but de mieux répondre aux besoins en formation des francophones hors Québec, le CNDRHFC est composé de représentants des communautés francophones du pays et des ministères qui participent à la signature de l'entente. «L'entente donne du sérieux à ce qu'on fait depuis un an et demi, affirme Raymond Poirier. Je ressens en plus qu'il y a vraiment un engagement de mieux servir les communautés francophones de la part des ministères.»

Ce comité est aussi celui qui a été chargé d'assurer le suivi du deuxième Forum économique des gens d'affaires francophones qui s'est déroulé à Winnipeg en février.

«On est aussi responsable de développer des mécanismes pour mettre sur pied des organismes à vocation économique dans chaque province, ajoute Raymond Poirier. On travaille également avec les gouvernements provinciaux pour qu'ils signent aussi un protocole d'entente avec les communautés.»

Carole THIBEAULT

(1) Développement des ressources humaines, Agence de promotion économique du Canada atlantique, Agriculture et agroalimentaire, Banque de développement du Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest, Industrie, Patrimoine canadien, Conseil du Trésor ainsi que Travaux publics et services gouvernementaux.



photo: Anie Cloutier

Jamais sans mon livre!

Les organisateurs du cinquième Salon du livre se disent satisfaits du déroulement de la fin de semaine qui a réuni auteurs et public autour d'une passion partagée: les livres. Les lancements de livres, dont ceux de Henri Bergeron et de Gérard Jean, ont attiré un public nombreux. Le Concours de poésie, la Soirée Parole et musique et la Journée scolaire ont également remporté un franc succès. Reste à savoir si le prochain rendez-vous aura lieu au printemps ou à l'automne



photo: Hubert Pantel

***Salvation*, la dernière pièce de la saison présentée au Cercle Molière, tient l'affiche au Théâtre de la Chapelle du 17 au 31 mars.**

Citation de la semaine

«À Saint-Malo, si tu ne joues pas au hockey, les fins de semaine sont pas mal ennuyantes.»

Madeleine Lambert participe au championnat canadien senior de hochey féminin à Calgary. **Page 17.**



Politique du Québec envers les francophones canadiens

La porte est ouverte

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard, a rendu publics le 16 mars les avis qu'il a reçu des trois tables sectorielles de concertation créées dans le cadre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada. Après l'échec du premier Forum francophone de concertation tenu à Québec l'an dernier, la table est mise en vue du prochain Forum dans deux ans.


Archives La Liberté

Louis Paquin se dit en faveur de la politique du Québec pour les communautés francophones et acadiennes, c'est aux communautés de savoir en profiter.

La politique québécoise à l'endroit des communautés francophones et acadiennes date de 1995 et vise trois secteurs d'intervention: l'éducation, l'économie, la culture et les communications. «Depuis 30 ans, beaucoup d'échanges politiques s'effectuent entre le Québec et le reste du Canada, constate le responsable de la table sectorielle de concertation sur la culture et les communications, Louis Paquin. Mais dans le quotidien, pour nos festivals, pour nos artistes et nos productions, il y a trop peu d'échanges entre les communautés francophones et le Québec.»

Même si le gouvernement québécois dépense à peine plus d'un million $ par année à la réalisation de projets communs avec les francophones hors Québec, Louis Paquin croit que la porte est ouverte et que c'est aux Canadiens français de saisir l'occasion. «Il n'existe pas encore de tradition pour créer des partenariats entre les intervenants d'ici et du Québec, croit-il. Pourtant le potentiel est là. Le ministre Brassard a même annoncé que son gouvernement accepterait de financer des voyages exploratoires afin d'aider les gens à se rencontrer et de développer des liens.»

Malgré la faible participation des Québécois au premier Forum francophone de concertation, l'exercice n'a peut-être pas été vain, croit-il. «Ça a permis aux francophones hors Québec, de se rencontrer et de définir ce que nous attendionsd'une collaboration avec les partenaires potentiels de la Belle Province, mentionne Louis Paquin. De plus, le gouvernement du Québec a décidé de mettre sur pied un plan de communication pour encourager les intervenants à participer au prochain Forum et les sensibiliser aux avantages de créer des liens.»

Les sommes investies par le Québec ne devraient pas servir à financer des festivals ou des carnavals, mais des activités issues de partenariats qui pourraient avoir lieu dans le festival. Cela devrait servir de tremplin pour la francophonie hors Québec, estime Louis Paquin. «Nous avons d'excellent produits et des artistes de talent et nous avons tout à gagner à développer de bonnes relations avec le Québec, poursuit-il. L'argent qui est disponible devrait servir de catalyseur pour nous permettre d'avoir un plus grande visibilité et nous positionner dans la francophonie mondiale.»

Dans le secteur de l'éducation, la table sectorielle souligne la nécessité de mener une action concertée auprès des jeunes et des adultes en vue de mettre en œuvre des initiatives de francisation adaptées aux besoins différents des communautés locales et régionales. Ils proposent notamment l'établissement d'un lien dynamique entre les acteurs éducatifs et institutionnels des communautés francophones sur l'autoroute de l'information.

Dans le domaine économique, la table sectorielle retient que l'autonomie des communautés s'exprime par la création d'entreprises et d'emplois. L'entrepreneurship et l'emploi deviennent donc l'axe prioritaire. Les deux autres sont la mise en place d'outils de développement et la création de réseaux pour supporter le développement.

Pour la culture et les communications, les axes prioritaires d'intervention sont la création, la diffusion et la formation. «La porte est ouverte et si la communauté en profite, le gouvernement du Québec n'aura d'autre choix que d'augmenter sa participation au programme», conclut Louis Paquin.

Pascal DUBÉ

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Pascal DUBÉ, Marc-Éric BOUCHARD et Carole THIBEAULT
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

membre
Audit Bureau of Circulations
3 800

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

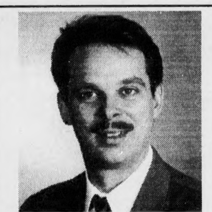


Prix de l'excellence générale 1994

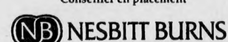
OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont







ACTUEL

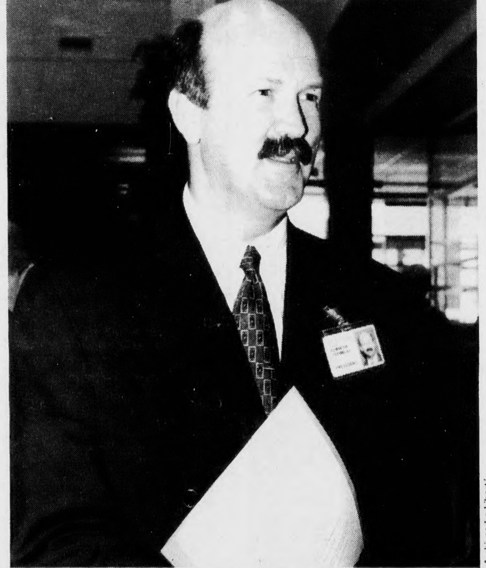
Congestion à l'Hôpital général Saint-Boniface

Quand l'inacceptable devient une habitude

Rien ne va plus à l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB). Alors que les huit autres hôpitaux de la ville se remettent lentement mais sûrement de la crise dans les salles d'urgence, l'HGSB voit encore régulièrement ses corridors bordés de patients alités. N'arrivant plus à répondre aux critères du Conseil canadien d'agrément des établissements de santé l'institution s'est vu brandir la menace de se faire retirer son accréditation d'hôpital universitaire. Comme si cela ne suffisait pas, voilà que l'Office des hôpitaux de Winnipeg s'apprête à retirer son droit de gérance au conseil d'administration de l'HGSB.

«Des salles d'urgence bondées, on voyait ça il y a cinq ans, mais juste à Noël et en janvier, explique la responsable des relations publiques pour l'HGSB, Hélène Vrignon. Depuis novembre, c'est devenu un problème presque quotidien. Ce n'est pas normal!»

Plusieurs facteurs expliquent l'engorgement des salles d'urgence, le vieillissement de la population n'étant qu'une donnée parmi tant d'autres. «Les gens vieillissent et auront avec le temps de plus en plus besoin de services médicaux, souligne Hélène Vrignon. Mais une fois qu'ils vont mieux, on n'arrive pas à les renvoyer à la maison assez rapidement parce qu'on manque de maisons de soins de longue durée et de services à domicile.» Le problème, croit-elle, n'est donc pas dû seulement à la gestion interne de l'HGSB mais relève de l'ensemble du système hospitalier à Winnipeg.



Archives La Liberté

L'embouteillage dans les salles d'urgence est un phénomène national, croit Kenneth Tremblay. «Nous sommes une des dernières provinces à nous embarquer dans la réorganisation du système de santé. Espérons que nous saurons apprendre des erreurs de ceux qui nous ont précédés.»

Comme le fait remarquer le vice-président associé aux services paramédicaux et de soutien pour l'Office des hôpitaux de Winnipeg, Réal Cloutier, le Manitoba a un des plus haut taux de lits per capita au pays. La source du problème, pense-t-il, n'est donc pas un manque de lits dans les hôpitaux, mais bien un manque de lits de longue durée et de services communautaires de santé.

Environ 30 % des lits d'hôpitaux sont actuellement occupés par des patients en attente de lits à long terme, ajoute-t-il. «C'est une des raisons pour laquelle nous voulons changer le rôle de l'hôpital Misericordia et en faire un centre de soins de longue durée, indique Réal Cloutier. Mais ça peut prendre un an ou plus à mettre sur pied. Il nous faut donc trouver des solutions à court terme.»

«Notre établissement n'est pas aussi moderne que d'autres, fait quant à lui remarquer le directeur général de l'HGSB, Kenneth Tremblay. Nous sommes d'ailleurs en négociation avec le ministère de la Santé du Manitoba pour rénover notre salle d'urgence. Nous étudions avec l'Office des hôpitaux de Winnipeg différents scénarios qui nous permettront de diagnostiquer nos patients plus rapidement, d'augmenter la charge de travail des médecins et de donner plus rapidement congé aux patients. La réorganisation des soins de santé à Winnipeg devrait d'autre part permettre de mieux gérer la rotation de lits de longue durée.»

Sur la possibilité pour l'HGSB de perdre son accréditation d'hôpital universitaire, Kenneth Tremblay indique: «Il s'agit d'une menace sérieuse et qui comporterait des conséquences graves. Lors de notre dernière inspection du Conseil canadien d'agrément des établissements de santé, nous nous sommes fait dire qu'on ne devrait pas avoir de patients dans les corridors. Mais tous les hôpitaux de la ville sont dans cette situation!»

Anie CLOUTIER

C'est qui le patron?

À moins de deux semaines de l'entrée en fonction de l'Office des hôpitaux de Winnipeg, une bataille fait rage entre les quatres hôpitaux à vocation religieuse et l'Office.

La nouvelle instance administrative du système de santé winnipegois a manifesté son intention de devenir le seul et unique employeur de tout le personnel infirmier de la ville, ceci, dans le but de redistribuer à sa guise les 17 000 employés entre les neuf hôpitaux.

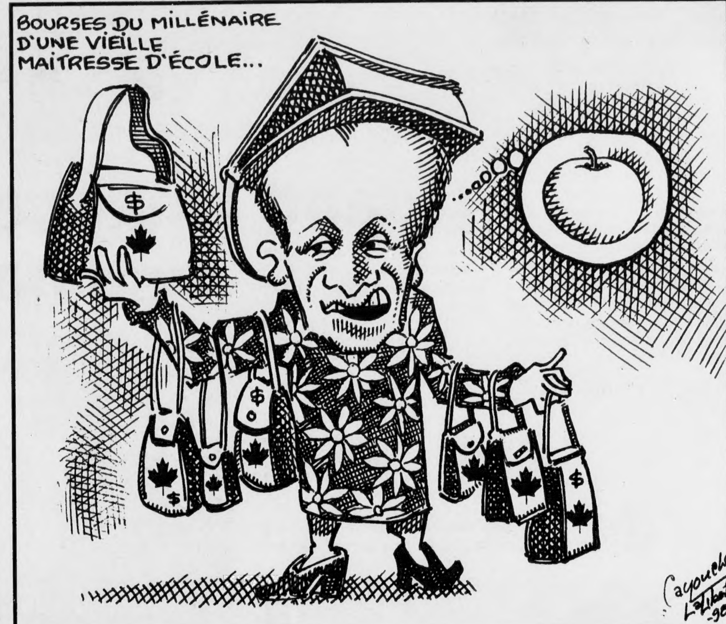
Selon le vice-président du conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB), Raymond Lafond, cette décision va à l'encontre d'une entente conclue en octobre 1996 entre le ministère de la Santé du Manitoba et les hôpitaux Concordia, Misericordia, Grace et Saint-Boniface. Selon cette entente, indique-t-il, les quatre hôpitaux gérés par des communautés religieuses devaient conserver leur statut d'employeurs.

«Ces quatre établissements de santé, gérés par des communautés religieuses, sont dûment incorporés, souligne Raymond Lafond. Ils sont dotés de conseils d'administration qui sont légalement responsables de tout ce qui se passe à l'hôpital. Comment pouvons-nous assumer nos responsabilités si nous n'avons pas le contrôle de nos employés?»

Raymond Lafond critique la prise de position du ministre de la Santé dans cette affaire. «Le 5 février le ministre de la Santé nous a envoyé un ultimatum nous demandant de nous plier à la demande de l'Office. Les hôpitaux se disent: mais avec qui on négocie, le ministère ou l'Office? Que veulent les Manitobains?, se demande Raymond Lafond. Une grosse bureaucratie gouvernementale pour gérer leurs hôpitaux ou des organismes communautaires à but non lucratif?»

ÉDITORIAL

Pas d'éditorial cette semaine.







Prière à mère Teresa

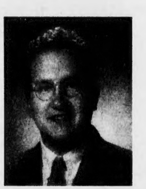


FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

D.B.



1999 : Année de la francophonie canadienne



« L'année 1999 sera celle de la francophonie canadienne. On n'a qu'à jeter un coup d'œil aux événements qui se dérouleront l'an prochain pour s'en rendre compte : le Sommet de la Francophonie en Acadie, le Congrès mondial acadien en Louisianne et le 30e anniversaire de la Loi canadienne sur les langues officielles.

De nombreuses célébrations marqueront ces occasions. L'atmosphère sera donc aux rassemblements et à la fête. Mais 1999 sera aussi une année de réflexion sur l'évolution courante et future de la francophonie canadienne. Avec un million de francophones vivant en situation minoritaire au pays, il est évident que cette communauté doit être préservée, protégée et appuyée davantage qu'elle ne l'a été par le passé.

Après tout, nous formons, avec les francophones du Québec, la francophonie canadienne. Nous habitons partout au pays depuis plusieurs générations. Nous sommes un des peuples fondateurs du Canada. Nous avons aidé à bâtir ce pays et nous continuons à jouer un rôle de premier plan dans son développement.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada travaille à la reconnaisse de l'identité et des droits des communautés francophones et acadiennes par toute la société canadienne. Il ne fait aucun doute qu'en travaillant tous ensemble à l'épanouissement de notre langue et de notre culture, nous gagnons le respect de nos concitoyens et de nos concitoyennes.»

Monsieur Gino LeBlanc,
Président de la FCFA du Canada

450, rue Rideau, bureau 300
Ottawa ON K1N 5Z4
(613) 241-7600
Courrier électronique : d.bertrand@fcfa.franco.ca
Site web : w3.franco.ca/fcfa

La FPCP parle stratégie

On fonce pour la «grande cause»

Après quelques mois de réflexion, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a décidé des stratégies qu'elle entend mettre en œuvre pour inciter le gouvernement à assumer sa responsabilité financière vis-à-vis l'école indépendante de Saint-Claude. Parmi les trois recours en justice possibles, la FPCP a décidé de ne retenir que le procès contre le gouvernement concernant l'inconstitutionnalité de la loi scolaire.

«Nous aurions pu choisir de déposer une injonction qui aurait déclaré l'urgence financière de la situation de l'école de Saint-Claude, mais nous croyons que le juge aurait eu trop de portes de sortie, explique la présidente de la FPCP, Diane Dornez-Laxdall. Nous aurions pu aussi choisir d'intenter un procès spécifique pour l'école de Saint-Claude mais ça aurait juste retardé la grande cause (sur l'inconstitutionnalité de la loi) qui règlerait tous les problèmes qu'on a.»

Il y a déjà un an que la FPCP a annoncé son intention de poursuivre le gouvernement pour l'inconstitutionnalité de la Loi scolaire, mais ce n'est que maintenant que les stratégies entourant cette action en cour prennent forme.



Archives La Liberté

Comment l'école indépendante survivra-t-elle au manque de financement?

«C'est la Loi scolaire qui a créé la Division scolaire franco-manitobain (DSFM), remarque Diane Dornez-Laxdall. Mais il y a un paquet de choses qui font qu'elle est inconstitutionnelle. Étant donné qu'elle est un enfant de la Charte canadienne des droits et libertés, la DSFM a des responsabilités que n'ont pas les autres divisions scolaires de la province. Mais la DSFM ne peut pas remplir ses obligations si elle ne reçoit pas le financement nécessaire. C'est pour ça qu'on croit que la Loi scolaire est inconstitutionnelle.»

La FPCP a déjà reçu 50 000 $ du Programme de contestation judiciaire pour le procès de la «grande cause». Et selon la présidente, on pourrait attendre jusqu'à trois ans avant de recevoir un jugement. «C'est certain que même si on gagne, on ne s'attend pas à ce que la Province bouge beaucoup plus. On va peut-être devoir aller en Cour suprême, qui sait?»

La FPCP attend également avec impatience le jugement de la cause de l'école de Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard, qui vit une situation semblable à celle de Saint-Claude. «Peut-être qu'un jugement favorable pourrait faire bouger notre gouvernement? Ça m'étonnerait mais on ne sait jamais.»

En attendant, la FPCP tente de trouver de nouvelles ressources pour aider à financer l'école indépendante de Saint-Claude. «Les divisions scolaires reçoivent 5 600 $ pour chaque élève inscrit. Au 30 septembre, les élèves de l'école indépendante étaient inscrits au Complexe scolaire de Saint-Claude. Ça représente 75 000 $! On commence à travailler là-dessus et voir comment on pourrait aller chercher cet argent-là.»

Quoi qu'il en soit, il n'est pas question de laisser tomber la petite école, insiste Diane Dornez-Lazdall. «La question n'est pas si on va la garder fermée ou ouverte mais plutôt comment on va faire pour la garder ouverte? Ça aussi, ça fait partie de notre stratégie.»

Carole THIBEAULT

Parti libéral du Manitoba

Une année de reconstruction



Archives La Liberté

Neil Gaudry.

L'assemblée annuelle du parti libéral du Manitoba, qui se tenait à Winnipeg le 24 mars, a attiré environ 210 délégués. Elle a été l'occasion de confirmer le député de Saint-Boniface, Neil Gaudry, dans ses fonctions de chef intérimaire du parti laissé sans direction depuis le départ de Ginny Hasselfield.

Parmi les objectifs visés par Neil Gaudry, notons la création d'un groupe de réflexion composé de personnes-ressources issues de divers milieux et qui agirait comme source de référence dans l'élaboration de nouvelles politiques et stratégies du parti; le recrutement de nouveaux membres et la mise sur pied d'une stratégie de financement. Le chef intérimaire entend aussi «entamer un processus de guérison interne du parti».

«Il faut qu'on se mette à rencontrer les gens, développer une vision et préparer le chemin pour le nouveau chef», indique Neil Gaudry qui refuse toujours de présenter sa candidature à la course à la chefferie du parti libéral, fixée pour le 17 octobre. «On ne veut pas attendre à la dernière minute pour établir des politiques, surtout que les élections peuvent être déclenchées n'importe quand», ajoute-t-il.

Le nom de candidats potentiels comme Jon Gerrard et Marinus Van Osch circulent déjà, indique le président sortant du parti, Jean-Paul Boily. Une possibilité subsiste pour que Ginny Hasselfield pose une seconde fois sa candidature au poste, ajoute-t-il. «C'est un poste qui a ses risques, souligne-t-il. Surtout pour quelqu'un qui a déjà un emploi et un bon salaire!»

«Je ne pense pas qu'on va faire des miracles aux prochaines élections, ajoute Jean-Paul Boily. Mais nous devons présenter une option viable aux électeurs. Notre défi sera de gagner au moins quatre comtés afin d'être reconnus comme parti officiel à l'assemblée législative. C'est très difficile de faire du bon travail et de se tenir au courant des dossiers quand on n'a pas les ressources techniques et humaines nécessaires.»

Anie CLOUTIER

Que se passera-t-il chez vous en 1998?

Des bilans et des budgets

par Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Pascal DUBÉ

Réfection des rues, nettoyage des fossés, construction de nouveaux bâtiments municipaux et prises en charge de nouvelles responsabilités sont autant de projets qui attendent les municipalités au cours de la prochaine année. Et même si plusieurs d'entre elles ont été retardées par l'inondation du siècle, toutes travaillent présentement à l'élaboration de leur budget de 1998 qui doit être déposé devant la Province au plus tard le 15 mai.
Subirez-vous une nouvelle hausse de taxes foncières? Voici ce qu'en disent les administrateurs des Villages et des Municipalités:

Ellice

À la Municipalité rurale d'Ellice, lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a demandé au conseil exécutif de préparer le budget 1998-1999 pour la réunion du 8 avril. Le comité a reçu la directive de calculer le budget sans augmenter le per millième. Un montant d'environ 30 000 $ devrait être injecté pour des travaux d'amélioration des routes. L'administrateur de la municipalité, Richard Fouillard, croit pouvoir présenter au public le budget avant la fin du mois d'avril pour une adoption définitive à la réunion du conseil municipal du 13 mai.

La Broquerie

La Municipalité rurale de La Broquerie a terminé l'année 1997 avec un déficit de 68 000 $, indique l'administrateur Laurent Tétrault. Ce déficit est dû en partie aux inondations du printemps qui ont engendré des coûts de reconstruction et de nettoyage. La Municipalité a également dû débourser 60 000 $ pour la rénovation des locaux de 2 000 pieds carrés loués à Santé Sud-Est.


Archives La Liberté
Laurent Tétrault.

La Municipalité accuse un léger retard dans l'élaboration de son budget de 1998, indique par ailleurs Laurent Tétrault. «On devrait réduire le par millième de 1/2 milllième, ce qui se traduira par une légère baisse des taxes municipales. On s'attend à une bonne année parce qu'on ne prévoit pas d'inondations. On aura cependant beaucoup de construction à faire en 1998. Il y a beaucoup de nouveaux développements qui auront besoin de chemins et on projette aussi de construire un garage municipal pour notre machinerie lourde. »

Une réunion spéciale est prévue pour le 30 mars. Le budget devrait passer en première lecture le 8 avril et être soumis au public le 15 avril à 9 h 30 au bureau municipal.

Montcalm

L'inondation du siècle a coûté 1,2 million $ à la municipalité rurale de Montcalm. C'est là un des faits saillants du budget de 1997. D'ailleurs l'administrateur, Michel Duval, met la main aux dernières vérifications financières relatives à l'inondation avant de fermer les livres pour 1997. Et les premiers résultats lui donnent bon espoir de terminer cette année avec un léger surplus, sur un budget total de 2,4 millions $ (incluant les taxes scolaires et les inondations).

«Au printemps, j'ai pensé à mettre 50 000 $ de côté pour aider avec les inondations, explique-t-il. C'est ça qui va nous sauver car je prévois que Montcalm devra assumer environ 60 000 $ du total des dépenses dues aux inondations et le reste va nous être rembourser par la Province. Ça fait une différence d'environ 10 000 $ qui n'était pas prévu. Je crois que c'est ce qui va faire la différence entre un léger surplus ou un léger déficit.»


Archives La Liberté
Michel Duval.

Pour le budget 1998, Michel Duval espère que les conseillers s'entendront pour éviter une hausse des taxes municipales. Le pavage des rues Railway et River devrait être terminé au cours de l'année ainsi que le nettoyage des fossés embourbés par l'inondation.

Notre-Dame-de-Lourdes

Le Village de Notre-Dame-de-Lourdes travaille présentement au bilan de l'année dernière et à la préparation du budget de l'an prochain. Bien que rien ne soit coulé dans le béton, l'administrateur du village, Roger Fouasse, ne prévoit pas de hausse ou de baisse de taxe importante pour l'an prochain. Le conseil prévoit dépenser une bonne partie de son budget d'infrastructure à repaver les rues. La prochaine réunion se tiendra comme à l'habitude le premier mardi du mois, soit le 7 avril.

Suite à la page 7.

Le Babillard

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

➜ ***Soirée boîte à chansons*** à Notre-Dame-de-Lourdes le samedi 28 mars. Au programme: vin et fromage, prix de présence, tirages, Liane Collet, Lise LeMoullec, Jacqueline Mangin, Patrick Delaquis, Jacques Lacasse et bien d'autres. Billets: 12 $ en vente au Foidart Mini-Stop (248-2390).

LORETTE

➜ Le Comité culturel de Lorette présente un ***souper théâtre Qui a tué le sheriff?*** les 17 et 18 avril à la salle paroissiale à compter de 18 h 30. Billets: 25 $. Renseignements: Agathe Lacroix au 878-3087 ou 957-4717 ou Priscilla Chaudouet au 878-2758.

ÎLE-DES-CHÊNES

➜ ***Venez fêter à Francofoire*** l'ouverture officielle du Mini-centre-Crée le 22 mars de 13 h à 17 h à l'école Gabrielle-Roy. Au programme: tirage, vente de pâtisseries, expositions, jeux, danse.

SAINTE-GENEVIÈVE

➜ La ***chorale des Intrépides*** présente un concert en l'honneur des Sœurs Saint-Joseph à l'église Sainte-Geneviève le 21 mars à 19 h 30. Billets: 5 $. Suivi d'un goûter au centre récréatif et de la prévente du livre historique (422-5670).

COURS ET CONFÉRENCES

➜ Le 24 mars à 19 h 30, ***Unique Lives ans Experiences reçoit l'anthropologue Jane Goodall.*** Salle du centenaire (780-3333). Une partie des profits sera versée à la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface. ➜ La Division de l'éducation permanente du CUSB organise une ***matinée d'immersion en espagnol pour les étudiants inscrits au programme d'espagnol.*** Au programme: ateliers de danse, de cuisine et de musique hispanique. La fiesta aura lieu le 28 mars de 8 h 30 à 13 h 30 au CUSB. Renseignements: Jacqueline Fortier-Silva: 233-0210.

AU FÉMININ

➜ ***Groupe de soutien et d'information de Pluri-elles.*** Ateliers offerts les jeudis soirs de 19 h à 21 h. Thèmes abordés: ***Vieillir en santé*** (du 2 au 16 avril), ***Envisager la retraite*** (du 23 avril au 7 mai) et ***Explorons nos passe-temps*** (du 14 au 28 mai). Renseignements et inscriptions: 233-1735 ou 1 (800) 207-5874.

55 ANS ET PLUS

➜ ***Tournoi provincial de jeux 1998 de la FAFM*** le 27 avril de 9 h à 16 h au Club La Vérendrye. 12 $ membres et 13 $ non-membres (repas compris). Renseignements et inscriptions: Priscilla Chaudouet au 878-2758.

AUBAINES ET TROUVAILLES

➜ ***Teen Stop Jeunesse organise une grande vente de vêtements usagés*** le 31 mars ainsi que les 1er et 2 avril de 12 h à 16 h au 215, avenue Sterling à Saint-Vital. Renseignements: Julie au 254-1618 (entre 10 h 30 et 14 h 30). ➜ ***Marché aux puces et vente de garage*** le samedi 4 avril de 9 h à 17 h au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). ➜ La Bibliothèque de Saint-Boniface invite le public à une ***grande vente de revues et livres français pour adultes et pour enfants.*** La vente aura lieu au rez-de-chaussée de la bibliothèque du 23 mars au 11 avril. Les prix varient entre 3 $ le livre et 1 $ le sac de livres selon les semaines.

RÉUNIONS ET ASSEMBLÉES

➜ La ***Corporation de développement communautaire Chaboillé*** tient son AGA le 26 mars à 19 h 30 au club Noret de Saint-Malo. ➜ La ***Fédération des caisses populaires du Manitoba*** tient son AGA le 21 mars à Saint-Claude. ➜ ***Réunion extraordinaire du 100 Nons le 7 avril*** à 19 h à la salle Antoine Gaborieau du CCFM. Thème: présentation du plan de restructuration du 100 Nons et de la nouvelle constitution (237-4816 ou 237-8947).

SUR LES ONDES

➜ Vous avez manqué le deuxième ***Forum des gens d'affaires francophones*** qui s'est déroulé récemment à Winnipeg? Rattrapez-vous avec l'émission spéciale de Temps d'affaires diffusée le 29 mars à 4 h 30 du matin sur les ondes de RDI avec une reprise à TV5 le 4 avril à 12 h 30.

PASTORALE

➜ Le Service du mariage et de la famille du Manitoba offre une ***session de préparation au mariage*** les 27, 28 et 29 mars. Inscriptions: Orietta Dion au 231-4479. ➜ Les vidéocassettes souvenirs du 150e anniversaire de l'archidiocèse de Saint-Boniface, spectacle ***Son et lumières*** du 11 septembre 1997 ainsi que le vidéo informatif ***Le Goût de faire ma petite part,*** sont en vente au Centre de pastorale (237-9851).

EN VISITE

➜ Le fondateur des communautés de l'Arche et de Foi et lumière, ***Jean Vanier, sera à Winnipeg du 21 au 24 mai.*** Le 23 mai, Jean Vanier animera (en anglais) une journée de retraite de 9 h à 16 h au St. Mary's Academy. Coût: 20 $. Le même soir à partir de 18 h 30, il sera au Banquet de l'Arche de Winnipeg. Billets: adultes: 25 $. Réservations obligatoires pour ces deux événements avant le 1er avril au 237-0300. Jean Vanier donnera également une conférence le 21 mai à 19 h 30 à la cathédrale St. Vladimir & Olga; une soirée œcuménique est prévue le 22 mai de 19 h à 22 h au St. Mary's Academy; enfin, il prendra la parole (en français) lors de la messe de 11 h le 24 mai à la cathédrale de Saint-Boniface.

AVIS DE RECHERCHE

➜ ***Le Musée de Saint-Pierre-Jolys est à la recherche de matériel en vue d'une exposition portant sur les pages de Bicolo*** créées par Cécile Mulaire pour *La Liberté* et qu'elle a signée de 1972 à 1991 avant de passer la flamme à une nouvelle équipe de production. On recherche des cartes de membres, des prix gagnés lors de concours et de bricolages d'anciens membres du Club Bicolo. Renseignements: Lise Brémault au 237-4500 avant le 27 mars.

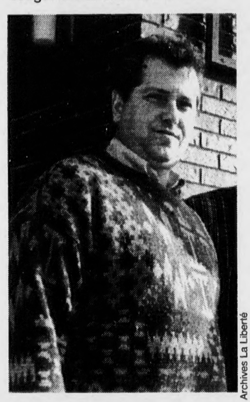
Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Suite de la page 6.

Ritchot

Lourdement frappée par les inondations de 1997, la Municipalité rurale de Ritchot accuse encore un retard dans la préparation de son budget pour 1998. Le conseil municipal ne prévoit d'ailleurs pas se rencontrer avant le 31 mars et la réunion publique portant sur le budget devrait avoir lieu en avril.



Archives La Liberté

Roger Fouasse.

La Municipalité prévoit cependant terminer l'année 1997 avec un léger surplus de 17 228 $, «à condition que la Province paye la facture de l'inondation», prévient l'administrateur, Yves Sabourin. Il attribue ce surplus en partie aux travaux de drainage des fossés qui n'ont pas été réalisés en 1997 et qu'il faudra entreprendre en 1998.

Saint-Claude

Le Village de Saint-Claude prend possession de toutes les infrastructures relatives à l'approvisionnement en eau en 1998. Malgré le surplus de 17 000 $ enregistré l'an dernier dans les services d'eau et d'égouts, l'administratrice Simone Dupasquier se garde bien de prédire les économies ou les dépenses supplémentaires qu'entraînera la gestion de ces installations. «Nos surplus seront probablement mis de côté pour investir plus tard dans l'amélioration des installations», souligne-t-elle. Malgré tout, Simone Dupasquier ne croit pas que le compte de taxes des contribuables connaîtra de changements importants.

Saint-Lazare

Le total des dépenses pour



Archives La Liberté

Simone Dupasquier.

l'année financière 1997-1998 a atteint 434 000 $ pour Saint-Lazare. Ce qui n'a pas empêché le Village de faire un surplus de 86 000 $. Environ 55 000 $ de ce surplus proviennent des revenus tirés de la location des terrains où il y a des exploitations pétrolières. Un autre 20 000 $ vient d'une subvention qui n'avait pas été calculée dans le budget de l'an dernier. Une partie du surplus servira à réduire le taux de taxation des résidants et le reste sera remis dans un fond de roulement. La prochaine réunion du conseil est prévue le 8 avril et la réunion publique sur le budget aura lieu le 31 avril.

Saint-Pierre-Jolys

Le Village de Saint-Pierre-Jolys prévoit terminer l'année 1997 avec un léger déficit de 11 000 $. Ce déficit, indique l'administratrice, Rita Bazin, s'explique par les dépenses supplémentaires engendrées par les inondations du printemps. «On aurait eu un surplus si non, souligne-t-elle. Malgré, tout, on s'en est sorti assez bien. On a été chanceux dans notre malchance parce que ce n'est pas la Rouge qui nous a inondés mais bien l'eau des champs!» Les travaux de préparation du budget de 1998 n'ont pas encore débuté. La date de la première réunion à été fixée tentativement au 24 mars.

Sainte-Anne (Municipalité rurale)

La Municipalité rurale de Sainte-Anne a terminé son année financière 1997 avec un léger surplus de 4 400 $, sur un budget total de 1 million $.

«Nous venons tout juste de fermer nos livres, mentionne l'administratrice, Alice De Baets. Nous finissons toujours tard parce que nos taxes ne sont dues que le 31 octobre de chaque année et qu'il faut prendre le temps de comptabiliser tout ça.»

Le conseil municipal devrait entamer le processus d'élaboration du prochain budget dès le début d'avril.

Sainte-Anne-des-Chênes (Ville)

La Ville de Sainte-Anne-des-Chênes est certainement l'une des plus avancées en ce qui concerne l'établissement du budget de 1998. Le conseil municipal devrait se réunir pour la dernière fois à ce sujet le 23 mars.

Selon l'administrateur de la Ville, Guy Lévesque, les résidants peuvent s'attendre à une légère hausse des taxes foncières cette année. «Nous n'avons pas vraiment le choix, indique-t-il. Et même avec la hausse des taxes, je ne crois pas qu'on pourra faire la rénovation du toit de l'aréna qui était prévu au départ.»

Parmi les autres projets pour l'année, le Ville compte réparer les rues St-Alphonse, La Vérendrye et Tougas, construire la nouvelle caserne de pompiers qui abritera aussi les travaux publics, et aller de l'avant avec la réfection du vieux monastère pour y installer ses locaux, si l'étude de faisabilité s'avère positive.

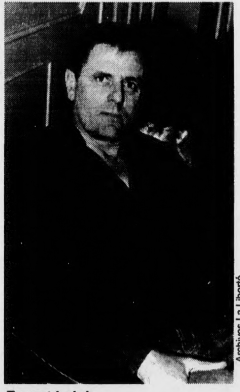
La Ville de Sainte-Anne a terminé son année financière 1997 avec des dépenses totalisant 1 441 564 $ et un surplus de 1 776 $.

Sainte-Rose du Lac (Village)

Le Village de Sainte-Rose-du-Lac a connu un surplus de 52 000 $ sur un budget annuel de 1 225 000 $. Le surplus sera mis de côté pour l'achat éventuel d'équipement ou pour la construction éventuelle de nouvelles bâtisses. Au cours du prochain exercice financier, le Village a l'intention d'acheter un nouveau camion pour la collecte des ordures ménagères. Même si tous les chiffres ne sont pas encore arrêtés, les résidants ne devraient pas subir d'importantes variations sur leur compte de taxe. Le conseil se réunira le 26 mars pour mettre la touche finale au prochain budget.

Taché

Le nouveau site d'enfouissement des déchets, la lagune de Lorette et un projet de drainage à Landmark sont les principaux dossiers qu'entend traiter la Municipalité rurale de Taché au cours de l'année 1998.



Archives La Liberté

Ernest Lajoie.

Cependant, affirme l'administrateur, Ernest Lajoie, le budget ne sera pas déterminé avant le début du mois d'avril, puisque le bilan de 1997 n'est pas encore tout à fait complété.

Selon les derniers résultats, la Municipalité prévoit accuser un léger déficit pour son année financière 1997 qui totalisait un budget de 6,5 millions $.

Les résidants seront appelés à une réunion publique pour se prononcer sur le budget de 1998 vers la fin avril.

T'es parent avec qui, toi?



Alora Favel Wilson (petite), Misty Favel (mère), James Wilson (père), Aline Dupuis (née Sawanas) (grand-mère), Denise Dupuis (née Delorme) (arrière-grand-mère), Lucie Dionne Delorme (arrière-arrière-grand-mère).

Centre d'appel d'Air Canada à Winnipeg

Création de 500 nouveaux postes bilingues

Misant sur un bassin de population diversifié, Air Canada agrandira son centre de service à la clientèle à Winnipeg. Cinq cents nouveaux emplois bilingues seront ainsi créés au cours des trois prochaines années. Le centre d'appel rénovera les anciens locaux du *Free Press* sur l'avenue Portage et devrait être prêt à accueillir les nouveaux employés dès l'automne.

Pour sa part, la Province accorde un prêt-subvention de 3,5 millions $ dans le cadre du Programme d'encouragement d'établissement d'entreprises au Manitoba. Air Canada a su profiter de la libéralisation des services aériens canado-américains pour enregistrer des profits records de 427 millions $ l'an dernier.

«Nous sommes passé de 650 vols hebdomadaires en directions des États-Unis en 1995 à plus de 1 300 cette année, mentionne la directrice des communications d'Air Canada à Montréal, Nicole Couture-Simard. Les besoins pour le service à la clientèle, que ce soit pour les réservations ou les autres services ont évidemment augmenté, ce qui explique les besoins dans les centres de téléphonie.»

Air Canada compte déjà 1 700 agents dans ses cinq centres téléphoniques à travers les pays, dont 200 ici à Winnipeg. «Nous croyons qu'en augmentant à 700 le nombre de téléphonistes qui travailleront à Winnipeg, nous pourrons suffire à la demande, pense Nicole Couture-Simard. Nous ne voulons pas avoir tous nos téléphonistes situés dans une même ville. S'il devait arriver un désastre comme la tempête de verglas qu'il y a eu cet hiver à Montréal dans une ville où nous avons un centre téléphonique, les autres endroits pourraient prendre la relève et répondre aux besoins des consommateurs.»

Air Canada s'est engagée à offrir 500 nouveaux postes bilingues pour son centre d'appel de Winnipeg. L'entreprise sera également à la recherche de personnes pouvant maîtriser une troisième langue parlée dans les marchés européens et asiatiques.

Air Canada compte déjà 1700 employés à Winnipeg au service à la clientèle et aux finances, en plus de 500 techniciens qui s'occupent de la maintenance des appareils A319 et A320. Air Canada offrira 230 vols par semaine en partance de Winnipeg cet été.

Pascal DUBÉ

Projet de loi Louis Riel

Une ébauche présentée à la famille en avril

Deux députés libéraux ont présenté le 17 mars l'ébauche d'un projet de loi privé visant à renverser la condamnation de Louis Riel pour haute trahison prononcée le 1er août 1885.

Les députés libéraux Reg Alcock du Manitoba et Denis Coderre du Québec, appuyés par la sénatrice métisse Thelma Chalifoux de l'Alberta, proposent en outre de faire du 15 juillet, date d'entrée du Manitoba dans la Confédération, le Jour Louis Riel pour l'ensemble du pays. Le 15 juillet ne serait cependant pas un congé ferié, précisent-ils.

Selon ce projet de loi, Louis Riel serait aussi reconnu comme père de la Confédération, comme le fondateur du Manitoba et comme le défenseur par excellence du peuple métis.

L'ébauche du projet de loi sera présentée aux descendants de la famille Riel au début du mois d'avril et sera révisée pour tenir compte de leurs commentaires.

La dernière tentative visant à faire adopter un projet de loi renversant la condamnation de Louis Riel pour haute trahison remonte au 10 décembre 1997. Le projet de loi privé de la députée bloquiste de Rimouski-Mitis, Suzanne Tremblay, avait alors été battu de justesse par un vote de 112 à 103.

APF

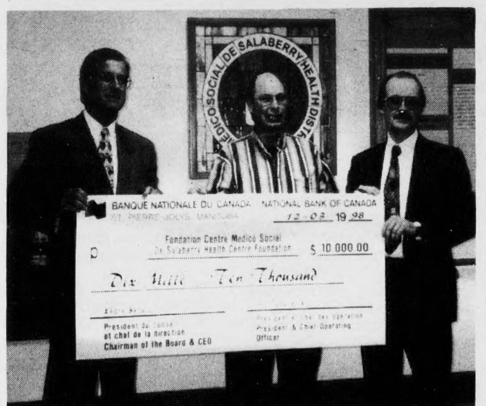


photo : Fondation De Salaberry

10 000 $ pour la Fondation de Salaberry

Ron Sherby (gauche) et Brian King (droite) de la Banque Nationale du Canada ont présenté au président de la Fondation De Salaberry, Bill Remenda (centre), un chèque de 10 000 $. La municipalité de Salaberry a aussi remis un montant de 9 500 $ à la Fondation De Salaberry et un autre montant de 9 500 $ à l'Association de l'Hôpital de Saint-Pierre-Jolys. Après avoir recueillis des dons pour la construction de l'Hôpital, la Fondation de Salaberry amasse maintenant de l'argent pour acheter de l'équipement qui ne seraient pas disponible autrement.

P. D.

Accord multilatéral sur l'investissement

Le fédéral veut des règles sur le commerce international

Connaissez-vous l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)? Cette entente internationale cherche à encadrer les échanges de capitaux entre les pays. Pour les détracteurs de l'accord, l'AMI viendrait limiter les contrôles que les gouvernements pourraient imposer aux entreprises extérieures qui viendraient investir au pays et mettre en péril la culture canadienne. Ottawa tente de se faire rassurant en offrant des garanties dans certains secteurs spécifiques.

Le Nouveau parti démocratique (NPD) s'est fait le principal porte-parole contre l'AMI sur la Colline parlementaire. Le NPD avance même que l'AMI pourrait compromettre le régime d'assurance-maladie et les programmes sociaux canadiens. Le parti accuse également l'AMI d'être anti-démocratique en engageant les Canadiens pour une période de 20 ans, peu importe s'il y a changement de gouvernement. Malgré que le NDP soit le seul parti officiel à s'opposer à l'accord, les opposants se font plus nombreux et surtout plus bruyants.

Au gouvernement de Jean Chrétien, on tente de se faire rassurant. «Le ministre Sergio Marchi l'a dit, je le répète et je tiens à le souligner, nous ne signerons pas d'accord si les 44 secteurs d'activité ne sont pas protégés, insiste le ministre d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest, Ronald Duhamel. Notre priorité est d'en venir à un accord international pour protéger l'argent canadien à l'étranger et les investissements étrangers ici.»

Parmi les 44 secteurs été identifiés, la culture, la santé, l'éducation et les programmes sociaux seraient protégés. «Nos demandes ne sont pas négociables et nous ne nous engagerons pas pour le simple plaisir de signer une entente, poursuit Ronald Duhamel. Mais il faut reconnaître l'importance et les implications de la mondialisation des marchés. Nous devons nous doter d'un ensemble de règles internationales.»

Les 29 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et la Commission économique européenne (CEE) participent à la négociation de l'Accord. Le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce y envoient des observateurs. Le gouvernement canadien voit dans l'AMI une extension multilatérale des règles qui sont appliquées dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et les autres accords bilatéraux négociés par le Canada.

«Pour chaque milliard $ investi au pays, c'est 45 000 emplois qui sont créés dans les cinq années qui suivent, rapporte Ronald Duhamel. En 1996, l'investissement direct étranger a atteint 180,4 milliards $. Les gens ont bien raison de poser des questions sur les impacts possibles après la signature d'une telle entente, mais le gouvernement doit aussi étudier les possibilités d'en venir à un accord international pour réglementer ces échanges.»

Oui aux normes, mais non à la perte des acquis

Il n'en reste pas moins que l'opposition à l'AMI s'organise et que les démarches s'intensifient pour que le gouvernement ne ratifie pas l'Accord tel que proposé.

«L'histoire nous démontre que la majorité des accord internationaux conclus ont favorisé les corporations au détriment des travailleurs canadiens, déclare le directeur régional des Prairies pour le Congrès du travail du Canada, Richard Byrne. Les règles de travail changent pour répondre aux besoins internationaux. Le Canada perd alors ses spécificités et retire des mains des travailleurs canadiens des acquis qu'ils ont chèrement gagnés.»

Le Congrès du travail du Canada reconnaît cependant le besoin de normes internationales en ce qui a trait aux échanges de capitaux et aux investissements. «Nous reconnaissons la nécessité d'adopter des lois pour réglementer les échanges internationaux, affirme Richard Byrne. Je suis seulement sceptique vis-à-vis les garanties offertes par le gouvernement en rapport à l'AMI.»

La date cible pour l'achèvement de la négociation de l'AMI a été fixée à avril 1998. Mais déjà, en mai 1997, les ministres de l'OCDE avaient prolongé le mandat du groupe de négociation, reconnaissant qu'il fallait plus de temps pour parvenir à un accord.

«Rien n'a encore été signé et nous ne signerons pas tant que le Canada n'aura pas des garanties relatives aux 44 secteurs identifiés», conclut Ronald Duhamel.

Pascal DUBÉ

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

La voix des affaires

La clé du succès en affaires, s'est souvent la capacité d'innover et le souci de répondre aux besoins de sa clientèle. C'est en tout cas la marque de commerce de Raymond et Nicole Lavergne, grâce à qui les Assurances Lavergne sont plus qu'un bureau d'assurances.

Aux Assurances Lavergne, les 5 000 résidants de Saint-Pierre-Jolys et des villages environnants trouvent toute la gamme de plans d'assurances disponibles pour la vie, la maison, le commerce ou l'automobile. Mais il y a plus. Les Assurances Lavergne, c'est aussi une agence de voyages qui, comme l'explique Nicole Lavergne, tente de normaliser la vie en français en offrant à sa clientèle des forfaits qui vont de sorties culturelles d'un soir au Cercle Molière, à la planification de voyages organisés.

Leur premier voyage, cet été, permettra à des Manitobains de visiter plusieurs points d'intérêt au Québec, tels les villes de Montréal et de Québec, ainsi que la Gaspésie. De quoi combler les amateurs de culture et de paysages pittoresques!

«Il y a quelques années, on a fait appel au Conseil de développemen t économique du Manitoba pour qu'il organise des groupes témoins, raconte Nicole Lavergne. On avait des idées, comme le forfaits de voyages, et on voulait les tester et savoir si ça répondait à un besoin.»



Depuis, les Lavergne ont aussi ouvert une galerie d'art attenante à leur commerce, et qui propose en particulier des oeuvres de Réal Berard. Et l'édifice aura bientôt une toute nouvelle façade, plus typiquement canadienne-française, dessinée par Réal Berard.

Les services offerts

- Assurances en tous genres
- Agence de voyages
- Prise de photo de type passeport
- Galerie d'art de la Rivière-aux-Rats
- Site Internet de l'agence d'assurance et de la galerie
- Location de locaux :
  - au service Internet PLI
  - à l'agente communautaire de la région de Saint-Pierre
  - à l'agent de Canada Vie Norbert Colette
  - à des ajusteurs et estimateurs d'Autopac
  - à l'avocat Gérard Simard

Leurs coordonnées: Assurances Lavergne, 467, rue Sabourin, Saint-Pierre-Jolys, tél. : (204) 433-7758, fax: (204) 433-7181, courrier électronique: rlavergne@pli.mb.ca

Un peu d'histoire

D'abord une quincaillerie, le magasin fondé par Fernand Lavergne a vendu des permis de conduire et des plaques d'immatriculation dès son ouverture en 1945. • Lavergne Électrique a été un dépositaire Autopac dès la création de la Société d'assurance publique du Manbitoba en 1971. • Au moment où le magasin devient les Assurances Lavergne en 1987, il y déjà cinq ans qu'on y vend des assurances pour la maison et l'agence de voyages existe depuis le début des années 1970. • Les Lavergne ont été le premier bureau d'assurances de la province à avoir son site internet, qu'on peut visiter à l'adresse: www.pli.mb.ca/lavergne. En ajoutant /galerie à cette adresse, on se rend à la galerie d'art de la Rivière-aux-Rats!



L'entreprise Upper 49th Imports Inc.

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de
représentante ou de représentant du service à la clientèle
à temps plein.

Compétences requises:

- avoir un bel entregent;
- être parfaitement bilingue (français, anglais)
- savoir manipuler un ordinateur et avoir une bonne connaissance de l'informatique;
- avoir de préférence une formation dans le domaine de l'éducation physique;
- être capable de travailler de façon autonome ou sous peu de surveillance;
- avoir des connaissances dans le domaine de l'alimentation et des suppléments au régime alimentaire.

Nous offrons un encadrement professionnel d'une durée de trois mois au candidat ou à la candidate choisi pour le poste.

Salaire: à négocier

Les demandes d'emploi doivent parvenir à l'adresse suivante avant 17 heures, le lundi 6 avril 1998. L'enveloppe doit porter l'inscription «Service à la clientèle». Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Upper 49th Imports Inc.
Service à la clientèle
1463, chemin Dugald
Winnipeg (Manitoba)
R2J 0H3



OFFRE D'EMPLOI

CKSB Radio-Canada est à la recherche d'une personne pour occuper un poste d'annonceur à mi-temps, responsable d'entrevues d'information à son émission du matin, Radio-réveil.

La personne retenue doit maîtriser le français, posséder une bonne connaissance de l'anglais et détenir un diplôme universitaire.

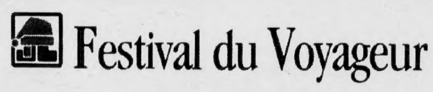
Une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine est un atout important, tout comme une expérience en communication.

L'entrée en fonction est en avril 1998.

Veuillez communiquer votre intérêt pour ce poste avant le 24 mars 1998 à :

Gilles Fréchette
Réalisateur-coordonnateur
CKSB
607, rue Langevin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W2

Radio-Canada
CKSB Manitoba



Agent.e de communication

Se rapportant à la directrice du marketing, l'agent.e de communication est responsable de: la rédaction et la vérification des documents dirigés au grand public, la coordination du bulletin d'information aux membres, la coordination des activités promotionnelles, la coordination des programmes de publicité, la rédaction des documents d'information, la promotion des activités parrainées par le Festival et les relations avec les médias.

Compétences requises :

- expérience de travailler avec les média;
- éducation post-secondaire en communication souhaitable;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- excellent sens de l'organisation, esprit d'initiative, capacité de travailler en équipe;
- connaissance des logiciels WordPerfect Suite 8, Corel Draw et PageMaker;
- comportement professionnel et de l'entregent.

Rénumération : 26 000 $ à 36 000 $.

Faites parvenir votre curriculum vitae au Directeur général au 768, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2C4 **avant le 3 avril 1998.**

Le Festival du Voyageur est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan tout en appréciant les couleurs contemporaines de la culture francophone.



APPEL D'OFFRES

Le Comité de repositionnement
est à la recherche d'un.e
Consultant.e

Cette personne devra soumettre une proposition pour réaliser une étude des structures et organismes de la communauté franco-albertaine en vue de rationaliser et maximiser les ressources humaines et financières pour assurer une plus grande efficacité en matière de développement communautaire. La personne choisie devra avoir une bonne connaissance de la francophonie en milieu minoritaire. Elle sera encadrée par les membres du Comité de repositionnement.

La proposition devra comprendre:

- la réalisation d'une étude préliminaire;
- l'examen des besoins de la communauté;
- l'examen des mandats et structures des organismes communautaires;
- l'examen des structures de consultation;
- l'examen des interactions du ministère du Patrimoine canadien et de son impact sur le développement communautaire;
- le dépôt de recommandations.

Un rapport préliminaire devra être déposé à la fin juin et le rapport final devra être déposé fin septembre.

Veuillez faire parvenir vos propositions à l'adresse suivante **au plus tard le 2 avril** prochain à l'adresse suivante:

Comité de repositionnement
A/S M. Georges Arès
C.P. 500
8527, rue Marie-Anne Gaboury (91e rue)
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1

Téléphone: (403) 466–1680
Télécopieur: (403) 465–6773
g_ares@francalta.ab.ca



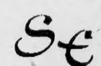
PARTENARIAT
Offre d'emploi

Le PARTENARIAT du Collège Louis-Riel, la Caisse populaire de Saint-Boniface, l'Hôpital général Saint-Boniface, le Foyer Valade et le Centre Taché est à la recherche d'un **coordonnateur** ou d'une **coordonnatrice de projets**.

La personne embauchée aura à rencontrer le personnel de chaque institution afin de faire connaître le PARTENARIAT et d'encourager les gens à entretenir des mentorats/projets avec les élèves du CLR. Ce projet s'inscrit dans le cadre de création d'emploi et le candidat ou la candidate doit être prestataire et répondre aux critères de l'assurance-emploi.

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Lucienne Loiselle au:

Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2Y2



The South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Hôpital Sainte-Anne Hospital

est à la recherche de
réceptionnistes – terme indéfini
du lundi au dimanche de 20 h 30 à 22 h 30.

Exigences:

- maîtrise des langues française et anglaise, parlées et écrites;
- capable de travailler avec minimum de supervision et dans des situations difficiles;
- courtoisie au téléphone et bonne communication avec le public;
- excellence en dactylographie et bonne connaissance de Windows 95 et Word 6.0;
- connaissance générale des termes médicaux serait un atout.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 27 mars 1998** à:

Louise Maynard
Hôpital Sainte-Anne
52, rue Saint-Gérard
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C4
ou par télécopieur au (204) 422–9929

VILLA YOUVILLE INC.

établissement de soins à long terme de 66 lits situé à Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba) est à la recherche de personnel à temps partiel et occasionnel dans les positions suivantes:

INFIRMIER(IERE) AUXILIAIRE AUTORISÉ(E)
(RN, RPN, BN)
INFIRMIER(IERE) AUXILIAIRE AUTORISÉ(E)
AIDE EN SOINS DE SANTÉ

Les postulant(e)s devront rencontrer les exigences suivantes dans leur domaine respectif:

- licence professionnelle valide (MARN / MALPN / RPNA);
- certification d'aide en soins de santé (préférable);
- connaissance des deux langues de travail (français/anglais).

S'il vous plaît faire parvenir vos demandes d'emploi au soin de :

Lise Curé
Villa Youville inc.
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9

Centre éducatif préscolaire et scolaire

LES HEURES CLAIRES Inc.

recherche un(e)

SUPERVISEUR(E)

- Diplômé(e) TSE II ou III.
- Français parlé et écrit.
- Trois ans d'expérience comme TSE II ou III minimum.

Salaire selon l'expérience.

Entrée en fonction: 31 mars 1998

Appelez Yolanda denBrok au 233–4442.

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04$ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Santé Manitoba



Avis de mise en vigueur des restrictions

CONCERNANT LES VÉHICULES EMPRUNTANT LES ROUTES DE LA PROVINCE DU MANITOBA

Les propriétaires et les conducteurs de véhicules sont priés de noter qu'aux termes du paragraphe 86(1) du Code de la route, les restrictions de charge ci-dessous seront imposées à 6 heures du matin (heure locale) ou plus tard, **le 23 mars 1998**, et demeureront en vigueur jusqu'à avis contraire.

LÉGENDE
Dans cet avis,
Les restrictions de niveau 1 s'appliquent aux types d'essieux suivants :
a) Dans le cas des essieux directeurs, la charge normale maximale est fixée à 5 500 kg sur toutes les routes.
b) Dans le cas de tous les autres groupes d'essieux, les restrictions suivantes s'appliquent :
i) 90 % de la charge normale sur les routes de classe A1;
ii) 95 % de la charge normale sur les routes de classe B1.

Les restrictions de niveau 2 s'appliquent aux types d'essieux suivants :
Pour tous les groupes d'essieux, la charge normale admissible est réduite de 65 % sur toutes les routes de classe A1 et B1.

La zone n° 1 inclut toute la partie de la province du Manitoba située au sud de la ligne de démarcation comprenant la R.P.G.C. 77 et se poursuivant en direction est pour inclure la R.P.S. 513 (Gypsumville) et au-delà pour traverser Manigotagan.
La zone n° 2 inclut toute la partie du Manitoba située au nord de la zone n° 1.

DATES D'ENTRÉE EN VIGUEUR SELON LA ZONE CLIMATIQUE

Zone climatique	*Dates de début*		*Dates de fin*	
	Niveau 1	*Niveau 2*	*Niveau 2*	*Niveau 1*
Zone n° 1	*23 mars*	*6 avril*	*24 mai*	*31 mai*
Zone n° 2	*15 avril*	*29 avril*	*24 mai*	*31 mai*

A. Les restrictions de **niveau 1** qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes de **classe A1** suivantes :

R.P.G.C. 3 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 3A De l'intersection ouest de la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 5 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 8 De l'entrée du parc provincial d'Hecla jusqu'à Gull Harbor.
R.P.G.C. 9 De la R.P.S. 519 jusqu'à la R.P.S. 229.
R.P.G.C. 12 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 15.
R.P.G.C. 15 De la rivière Brokenhead jusqu'à la R.P.G.C. 11.
R.P.G.C. 17 De la R.P.G.C. 8 à la R.P.G.C. 7.
De Teulon jusqu'à Inwood
D'un point situé 1,6 km à l'ouest d'Inwood jusqu'à la R.P.S. 325.
R.P.G.C. 20 De Winnipegosis jusqu'à Cowan.
De la R.P.G.C. 5 jusqu'à Dauphin Beach.
R.P.G.C. 21 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 1.
De Hamiota jusqu'à la R.P.G.C. 45.
R.P.G.C. 22 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 23 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.G.C. 24 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.S. 270.
R.P.G.C. 26 De la R.P.G.C. 1A à Portage-la-Prairie jusqu'à la R.P.G.C. 1.
R.P.G.C. 31 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 34 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 41 De la R.P.G.C. 1 ouest jusqu'à la R.P.S. 545.
De la R.P.G.C. 42 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 42 De la R.P.S. 568 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83.
De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C 16.
R.P.G.C. 44 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 11 jusqu'à la R.P.G.C 1.
R.P.G.C. 45 De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 264.
R.P.G.C. 50 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé à 6,7 km au sud de la R.P.S. 278 (chemin Leifur Nord).
R.P.G.C. 57 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 59 De Saint-Malo jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 67 De la R.P.S. 236 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.G.C. 68 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.G.C. 77 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 83 D'un point situé 5 km au nord de la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 49.
R.P.S. 216 De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell.
De l'intersection sud avec la R.P.S. 205 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 403 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 216.

BRETELLES :
Ames De la R.P.S. 222 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
Broad Valley De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Broad Valley.
Chatfield De la R.P.S. 419 jusqu'à Chatfield.
Ch. Chesley De la R.P.G.C. 9 en direction est jusqu'à Tom Prince Drive (près de Petersfield).
Ch. Floadway Inlet
De la promenade Turnbull jusqu'au chemin St. Mary's.
Ch. Gimli Park
D'un point situé 3 km à l'ouest de la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
Hadashville De la R.P.G.C. 1 jusqu'au terrain de camping.
Hnausa De la R.P.G.C.8 jusqu'à Hnausa.
High Bluff De la R.P.G.C. 26 jusqu'à High Bluff.
Lockport De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 238.
Meleb De la R.P.G.C. 7 jusqu'à Meleb.
Boul. Memorial
Du chemin de desserte est de la R.P.G.C. 7 jusqu'à la rue Main à Stony Mountain.
Newhorst De la R.P.S. 243 jusqu'à Newhorst.
Oak Point De la R.P.G.C. 6 jusqu'à Oak Point.
Otterburne De la R.P.G.C. 59 jusqu'à Otterburne.
Ponemah De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Ponemah.
Richer De l'intersection est avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
Riverside De la R.P.S. 205 (Rosenort) jusqu'à Riverside.
Aérodrome de St. Andrews
De la R.P.G.C. 27 jusqu'à la R.P.S. 230.
Sainte-Anne De la R.P.S. 210 jusqu'à Sainte-Anne.
Sainte-Geneviève
De la R.P.S. 501 jusqu'à Sainte-Geneviève.
Saint-Laurent
De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.
Av. Stevens De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 238 (Lockport).
Av. Sperring De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204 (Birds Hill).
Vassar De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 12 jusqu'à Vassar.
Wampum De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Wampum.
West Belmont
De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Belmont.

B. Les restrictions de **niveau 1** qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes de **classe B1** suivantes :

R.P.S. 200 De Saint-Adolphe jusqu'à la R.P.S. 305.
De l'intersection nord avec la R.P.S. 205 jusqu'à Emerson.
R.P.S. 201 D'Osterwick jusqu'à la R.P.G.C. 89.
R.P.S. 202 Du chemin Garvin jusqu'à la R.P.S. 204.
R.P.S. 204 De la R.P.G.C. 212 jusqu'à Selkirk.
R.P.S. 205 De la R.P.S. 246 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
De la R.P.G.C. 12 jusqu'à un point situé 8,9 km à l'ouest.
R.P.S. 206 De la R.P.S. 213 jusqu'à la R.P.G.C. 44.
De la R.P.C.G. 52 jusqu'à la R.P.G.C. 15.
R.P.S. 207 De la R.P.G.C. 15 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
De Lorette à Dufresne.
De la R.P.G.C. 12 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 209 De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton.
R.P.S. 210 De la R.P.S. 207 jusqu'à la R.P.G.C. 52.
R.P.S. 212 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204.
De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 213.
R.P.S. 213 De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.G.C. 12.
R.P.S. 215 De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Beausejour.
R.P.S. 217 De la R.P.S. 200 jusqu'à la R.P.S. 218.
R.P.S. 218 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à Ridegeville.
R.P.S. 220 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 321.
R.P.S. 221 De la R.P.S. 248 jusqu'à la R.P.S. 334.
R.P.S. 222 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Hnausa.
R.P.S. 224 De la R.P.S. 325 jusqu'à Fisher Bay.
R.P.S. 225 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 232.
R.P.S. 229 De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 230 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 231 De la R.P.G.C. 7 jusqu'à un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 232 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 9 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 233 De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 329.
D'un point situé 1,6 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17 en direction ouest sur 10 km.
R.P.S. 236 D'un point situé 1 km au nord de la R.P.G.C. 6 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 67.
De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 67 jusqu'à la R.P.G.C. 7
R.P.S. 240 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 331.
De Saint-Claude jusqu'à la R.P.S. 305.
De Portage-la-Prairie jusqu'à Delta Beach.
R.P.S. 241 De la R.P.G.C. 1 ouest jusqu'à la R.P.S. 424.
R.P.S. 242 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.S. 243 De la R.P.G.C. 32 jusqu'à la R.P.G.C. 30.
R.P.S. 245 De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34.
De Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 242.
De la R.P.S. 244 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 240.
R.P.S. 247 De la R.P.S. 330 en direction ouest jusqu'à la rivière La Salle.
R.P.S. 248 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.S. 250 De la R.P.G.C. 24 jusqu'à un point situé 3 km au nord de la R.P.G.C. 45.
De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.G.C. 25.
R.P.S. 251 De la R.P.G.C. 256 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 253 De la R.P.G.C. 18 jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 254 De Oak Lake Beach jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 256 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 1 ouest.
R.P.S. 257 De la frontière de la Saskatchewan à la R.P.S. 256.
R.P.S. 259 De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.S. 260 De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 261.
R.P.S. 261 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 260.
R.P.S. 262 De Minnedosa jusqu'à la R.P.S. 265.
R.P.S. 264 De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 577.
R.P.S. 267 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 268 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 10 jusqu'à Birch River.
R.P.S. 269 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276.
R.P.S. 270 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 25.
R.P.S. 272 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay.
R.P.S. 274 De l'intersection est avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 16 km au sud.
D'un point situé 11 km au sud de l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 275 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 276 Du chemin Methley Beach jusqu'à la R.P.S. 328.
De Rock Ridge jusqu'à Skownan.
R.P.S. 278 De la R.P.G.C 50 à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 279 De la R.P.G.C 10 jusqu'à un point situé 10 km à l'ouest.
R.P.S. 300 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 59 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 301 De la R.P.G.C. 1 à la R.P.G.C. 44.
R.P.S. 302 D'un point situé 1,6 km au sud de la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 11,2 km au nord de la R.P.G.C. 15.
De la R.P.G.C. 15 à la R.P.S. 501.
De la R.P.G.C. 1E à la R.P.S. 210.
R.P.S. 304 D'un point situé 19,4 km à l'est de la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.G.C. 11.
Du chemin Broadlands jusqu'à Manigotagan.
R.P.S. 305 De la R.P.G.C. 2 à la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 306 De la R.P.G.C. 14 à la R.P.S. 243.
R.P.S. 307 De la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 15 km à l'est de la R.P.G.C. 11.
R.P.S. 308 De Sprague jusqu'à la voie d'entrée du lac Moose.
R.P.S. 309 De la R.P.S. 307 jusqu'au lac Big Whiteshell.
R.P.S. 311 De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.S. 210.
De la R.P.S. 200 jusqu'à Niverville.
R.P.S. 312 De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la frontière ontarienne.
R.P.S. 317 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.G.C. 11.
R.P.S. 321 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 220.
R.P.S. 322 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.S. 323.
R.P.S. 324 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 222.
R.P.S. 325 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 326 De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 329.
R.P.S. 328 De la R.P.S. 276 jusqu'à un point situé 1,8 km à l'est.
R.P.S. 329 De la rue Briem à Riverton jusqu'à la R.P.S. 326.
R.P.S. 330 De l'intersection sud avec la R.P.S. 247 jusqu'à Osborne.
R.P.S. 331 De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13.
R.P.S. 344 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 340.
R.P.S. 345 D'un point situé 2 km à l'ouest de Tilston jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 346 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.S. 443.
R.P.S. 351 De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 353 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 354 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 3,2 km à l'est.
R.P.S. 355 De Cardale jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. 250.
R.P.S. 357 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 360 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie.
R.P.S. 361 D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding.
R.P.S. 362 D'un point situé 2 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267.
R.P.S. 363 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 364 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269.
De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon.
R.P.S. 366 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 8,5 km au sud.
De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain.
R.P.S. 367 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.S. 594.
De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 18 km à l'ouest.
R.P.S. 375 De la R.P.G.C. 6 jusqu'au parc provincial Paint Lake.
R.P.S. 409 De la R.P.G.C. 101 jusqu'à la R.P.S. 220.
R.P.S. 410 De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230.
R.P.S. 415 De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322.
R.P.S. 417 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 24,5 km à l'ouest.
R.P.S. 419 D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point.
De la R.P.G.C. 17 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.
R.P.S. 421 De la R.P.G.C. 30 jusqu'à la R.P.G.C. 75.
R.P.S. 422 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.S. 205.
R.P.S. 424 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
R.P.S. 428 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.G.C. 14.
R.P.S. 430 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise.
R.P.S. 432 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à un point situé 8 km au sud de Morden.
R.P.S. 434 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à un point situé 1,4 km au sud.
R.P.S. 443 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S. 346.
R.P.S. 445 De la R.P.S. 256 jusqu'au chemin d'accès à Melita.
R.P.S. 450 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3.
R.P.S. 452 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Napinka.
R.P.S. 458 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Holmfield
R.P.S. 459 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 475 De la R.P.G.C. 41 jusqu'à Foxwarren.
R.P.S. 478 De la frontière de la Saskatchewan jusqu'à Binscarth.
R.P.S. 482 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 486 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 11 km au sud.
R.P.S. 501 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Ross.
R.P.S. 508 De la R.P.S. 212 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 519 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 520 De la R.P.S. 313 en direction nord.
R.P.S. 524 De la R.P.S. 243 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.S. 528 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida.
R.P.S. 532 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Saint-Alphonse.
R.P.S. 547 De la R.P.S. 482 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 564 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à un point situé 4 km au nord.
R.P.S. 571 De la R.P.G.C. 41 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 577 De la R.P.G.C. 45 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
De la R.P.S. 264 jusqu'au lac Rossman
R.P.S. 588 De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord.

C. Aux termes des dispositions restrictives ci-dessous, les restrictions de **niveau 2** (dont les dates d'entrée en vigueur apparaissent ci-dessus) s'appliqueront aux véhicules empruntant les routes de **classe A1** et **B1** suivantes :

R.P.G.C. 3A De l'intersection ouest de la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 5 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 9 De la R.P.S. 519 jusqu'au chemin Gimli Park
R.P.G.C. 17 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
De Teulon jusqu'à la R.P.S. 229.
De la R.P.S. 233 jusqu'à la R.P.S. 325.
R.P.G.C. 20 De Winnipegosis jusqu'à Cowan.
R.P.G.C. 21 De la frontière américaine jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 23 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 24 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 270.
R.P.G.C. 31 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 41 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 571.
De la R.P.G.C. 42 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 42 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 50 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé à 6,7 km au sud de la R.P.S. 278 (chemin Leifur Nord).
R.P.G.C. 68 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à Lake Manitoba Narrows.
De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 200 D'Emerson jusqu'à la R.P.G.C. 23.
R.P.S. 209 De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton.
R.P.S. 216 De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell.
R.P.S. 221 De la R.P.S. 248 jusqu'à la R.P.S. 334.
R.P.S. 222 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Hnausa.
R.P.S. 224 De la R.P.S. 325 jusqu'à Fisher Bay.
R.P.S. 229 De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
R.P.S. 231 De Fraserwood jusqu'à un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 233 D'un point situé 1,6 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17 jusqu'à un point situé 10 km à l'ouest de la R.P.G.C. 17.
R.P.S. 240 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 331.
R.P.S. 242 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.S. 245 De Roseisle jusqu'à la R.P.S. 244.
De Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 242.
De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 248 De la R.P.G.C. 1 ouest jusqu'à la R.P.G.C. 2
De la R.P.S. 227 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.S. 250 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 25.
De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.G.C. 45.
R.P.S. 251 De la R.P.G.C. 256 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 253 De la R.P.G.C. 18 jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 256 De la frontière américaine jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 2.
R.P.S. 259 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.S. 261 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 260.
R.P.S. 262 De Minnedosa jusqu'à la R.P.S. 265.
R.P.S. 264 De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 577.
R.P.S. 267 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 268 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 10 jusqu'à Birch River.
R.P.S. 269 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276.
R.P.S. 272 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay.
R.P.S. 274 De l'intersection est avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 16 km au sud.
D'un point situé 11 km au sud de l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 275 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 278 De la R.P.G.C 50 à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 307 De Rennie jusqu'à Otter Falls.
R.P.S. 322 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.S. 323.
R.P.S. 331 De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13.
R.P.S. 345 D'un point situé 2 km à l'ouest de Tilston jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 346 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.S. 443.
R.P.S. 353 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 355 De Cardale jusqu'à l'intersection ouest de la R.P.S. 250.
R.P.S. 357 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 360 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie.
R.P.S. 361 D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding.
R.P.S. 362 D'un point situé 2 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267.
R.P.S. 363 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 364 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269.
De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon.
R.P.S. 366 De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain.
R.P.S. 410 De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230.
R.P.S. 415 De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322.
R.P.S. 417 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 24,5 km à l'ouest.
R.P.S. 419 D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point.
R.P.S. 424 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
R.P.S. 430 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise.
R.P.S. 432 De Morden jusqu'à un point situé 8 km au sud.
R.P.S. 443 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S. 346.
R.P.S. 450 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 3.
R.P.S. 452 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Napinka.
R.P.S. 458 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Holmfield
R.P.S. 475 De la R.P.G.C. 41 jusqu'à Foxwarren.
R.P.S. 478 De Binscarth jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 482 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 486 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 11,4 km au sud.
R.P.S. 519 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 528 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida.
R.P.S. 532 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Saint-Alphonse.
R.P.S. 564 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à un point situé 4 km au nord.
R.P.S. 571 De la R.P.G.C. 41 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 577 De la R.P.G.C. 45 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
De la R.P.S. 264 jusqu'au lac Rossman.
R.P.S. 588 De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord.

BRETELLES :
Broad Valley De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Broad Valley.
Chatfield De la R.P.S. 419 jusqu'à Chatfield.
High Bluff De la R.P.G.C. 26 jusqu'à High Bluff.
Boul. Memorial
Du chemin de desserte est de la R.P.G.C. 7 jusqu'à la rue Main à Stony Mountain.
Newhorst De la R.P.S. 243 jusqu'à Newhorst.
Oak Point De la R.P.G.C. 6 jusqu'à Oak Point.
Ponemah De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Ponemah.
Saint-Laurent
De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.
West Belmont
De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Belmont.

DISPOSITIONS RESTRICTIVES : En dépit des restrictions de niveau 2 imposées aux véhicules qui empruntent les routes ci-dessus, les restrictions de niveau 1 continueront de s'appliquer aux catégories de véhicules ci-dessous :

a) les autocars circulant entre les villes et transportant des passagers;
b) les autobus scolaires;
c) les véhicules d'entretien des routes exploités par une administration routière ou au nom de celle-ci;
d) les véhicules transportant une ou plusieurs des denrées suivantes entre 24 heures et 12 heures, ou retournant à vide à n'importe quelle heure de la journée après livraison d'une ou de plusieurs des denrées suivantes :
i) les aliments du bétail en transit :
a) les céréales acheminées vers l'usine de transformation par le producteur;
b) les céréales non transformées nécessaires à l'alimentation du bétail;
c) les aliments pour le bétail transformés.
ii) le foin transporté à l'intérieur de la province à des fins de fourrage;
iii) le bétail expédié vers les marchés;
iv) l'eau potable;
v) le lait en vrac;
vi) la semence qui transite entre le fournisseur, la ferme ou le champ;
vii) les comestibles;
viii) les produits pharmaceutiques;
ix) le carburant;
x) les engrais;
xi) les ordures municipales acheminées vers le dépotoir le plus près;
xii) l'équipement et le matériel requis en cas d'urgences comme les incendies de forêt, les inondations, les déraillements de train et les fuites de pipelines.

3 mars 1998

PAR DÉCRET DE
J.B. TINKLER
SOUS-MINISTRE ADJOINT
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Voirie et Transport Manitoba



La DSFM et ses employés de soutien

La parité salariale au centre du problème

Le vieux débat ville contre campagne a repris de plus belle à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Mais cette fois, ce n'est pas le financement des écoles qui est le sujet de discorde, mais bien les salaires du personnel de soutien.

La DSFM, qui négocie depuis novembre 1997 avec la section locale du Syndicat canadien de la fonction publique, a annoncé le 9 mars qu'elle ferait une demande de conciliation. La section locale du syndicat représente environ 250 concierges, auxiliaires, secrétaires et bibliothécaires issus des 13 divisions scolaires cédantes.

Le principal point de litige est la parité salariale entre les employés en milieu rural et en milieu urbain. Une secrétaire en chef au collège Louis-Riel, par exemple, gagne en moyenne 16 $/l'heure. Mais son homologue à Saint-Pierre-Jolys ou Saint-Lazare ne gagne que 12 $/l'heure, fait remarquer la représentante de la section locale du Syndicat, Sandra Oakley. Les écarts de salaire sont en moyenne de 4 $/l'heure, mais atteignent 8 $/l'heure dans certains cas, affirme-t-elle.

Le président de la DSFM, Aurèle Boisvert, met un bémol à cette dernière affirmation en précisant que l'écart de salaire de 8 $/l'heure est limité à un cas précis où une employée en est à sa première année de travail et l'autre se situe en haut de l'échelle salariale.

«On est bien d'accord pour égaliser les salaires, indique Aurèle Boisvert. Mais on a un problème de financement. Ça nous coûterait 700 000 $ pour égaliser les salaires en un an! Comment peut-on absorber une telle dépense sans l'aide du gouvernement?»

Sandra Oakley reconnaît le sous-financement chronique de la DSFM. «Le gouvernement s'est arrangé pour que la DSFM échoue et en lui accordant pas suffisamment d'argent, affirme la représentante syndicale. Le premier ministre et la ministre de l'Éducation sont sans aucun doute au courant de cette disparité entre les employés de la DSFM mais n'ont rien fait pour régler le problème.»

La DSFM porte cependant elle aussi sa part de blâme, croit Sandra Oakley «Elle a notamment embauché puis mis à la porte un directeur général et une secrétaire-trésorière et doit en payer le prix (en compensations de toutes sortes).»

La dernière offre de la DSFM, qui a été rejetée par le syndicat, reconnaissait l'équité salariale en principe et établissait les bases d'une échelle de salaires. Elle accordait entre autres une augmentation moyenne de salaire de 9 %, indique Aurèle Boisvert.

«On a fait des offres que l'on croit justes et équitables, souligne Aurèle Boisvert. Notre dernière offre aurait accordé une augmentation de 40 % à l'employée la moins bien payée et ils ont refusé ça! Le syndicat demande une augmentation moyenne de 15 %! L'écart entre l'offre et la demande est trop énorme et nous n'avons d'autre choix que d'aller en conciliation.»

«C'est très frustrant, mentionne cependant le président de la section locale Aimé Muller. Les membres sont tannés. Qu'ils soient à Saint-Lazare ou à Saint-Boniface, tout le monde fait le même ouvrage mais tout le monde n'est pas payé pareil. Il y a quatre ans quand la DSFM a été formée, Aurèle Boisvert nous a dit qu'on allait être tous égaux. Bien c'est pas près d'arriver!»

Rappelons que l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobaines (AEFM) se prépare à aller en arbitrage afin de régler le différend qui l'oppose à la DSFM. Dans le cas des enseignants, la question de la parité salariale a été réglée en juillet 1997. Le litige concerne actuellement les avantages sociaux et conditions de travail qui varient selon les neuf ententes collectives.



photo: Anie Cloutier

Sandra Oakley et Aimé Muller.

Anie CLOUTIER

Résidence pour les 55 ans et plus

Le marché n'est pas encore saturé

Les projets de développement résidentiels pour les personnes de 55 ans et plus sont à la mode ces derniers temps. Malgré les nombreuses options qui sont offertes aux jeunes retraités, ce genre de logement ne semble pas avoir atteint son point de saturation. Quittant lentement mais sûrement leur maison, les plus vieux des Baby-Boomers devraient faire en sorte que ces projets immobiliers vont continuer à être en demande pour quelques années encore.

Même si les Baby-Boomers représentent la plus importante tranche de la population, cela ne garantit pas le succès de l'opération. «Les 55 ans et plus qui veulent revenir dans leur petit coin de pays recherchent le confort, la sécurité, un bon emplacement et des services appropriés, affirme le consultant en développement résidentiel, Omer Lamoureux. Mais même si on répond à tous ces besoins, cela ne garantit pas qu'un projet ira de l'avant. Ces gens savent compter et recherchent la meilleure offre, ce qui nous laisse peu de marge de manœuvre.»

Il faut avoir les reins solides pour se lancer dans ce secteur d'activité. Omer Lamoureux ne profite d'aucune subvention gouvernementale et investit ses économies personnelles pour lancer les projets. «Je ne connais que quatre ou cinq entrepreneurs qui peuvent se lancer dans une telle aventure, mentionne l'entrepreneur. Je suis le seul à le faire en français et je le fais à la suite d'une demande qui me vient d'un organisme communautaire sans but lucratif. C'est pour eux et avec eux que je développe un projet.»

Il n'est pas rare de devoir attendre près de deux ans avant de voir l'aboutissement d'un de ces projets. «Une grande proportion des gens qui pensent venir occuper ces immeubles demeurent actuellement dans leur maison, poursuit-il. Ils ne sont pas pressés de quitter leur domicile et prennent le temps de magasiner pour trouver ce qui répondra à leurs besoins. J'ai réussi à vendre facilement tous mes logements il y a quatre ans au 400 des Meurons. Mais aujourd'hui, nous devons rencontrer jusqu'à 30 personnes avant de pouvoir vendre une unité de logement.»

Omer Lamoureux ne croit pas cependant que le marché soit saturé. «Beaucoup de gens souhaitent revenir dans le quartier où ils ont grandi, avance-t-il. Ils ne veulent plus avoir les responsabilités de l'entretien de leur domicile. Ils n'ont plus besoin des quatre chambres pour les enfants et ils veulent pouvoir partir pour le Sud l'hiver et savoir qu'il y a un voisin qui pourra aller jeter un coup d'oeil à leur logement pendant leur absence.»

Ce genre de coopérative d'habitations vient donc répondre à un nouveau besoin créé par la population. «On ne parle pas d'un hospice pour les personnes en perte d'autonomie, explique le fils de l'entrepreneur et partenaire dans les projets, Jean-Louis Lamoureux. Les gens veulent une solution intermédiaire entre leur maison et le foyer pour personnes âgées. Ce sont des personnes encore actives qui veulent se libérer de quelques tracas du quotidien.»

Le facteur démographique et les changements effectués dans le monde des services de santé obligent maintenant les entrepreneurs à inclure au projet des ressources de soutien aux locataires. «Il est presque nécessaire de prévoir la livraison de soins à domicile dans nos prochains projets d'habitation», mentionne d'ailleurs Omer Lamoureux.

Pascal DUBÉ

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Mârdi Jazz le 24 mars: ***Michel Paré***. Les 26 et 27 mars, le Foyer présente: ***Dixie-Deli Band***. ❖ ***Jonah Stone*** montera sur la scène de The Pyramid le 27 mars. ❖ ***Soirée sans nom*** le 27 mars à 20 h, salle Antoine-Gaborieau. Coût: 2 $ membres du 100 Nons, 3 $ grand public. ❖ ***En éclosion***: le 28 mars avec Nicole Brémault, Chantal Hince, Luc Jolicœur et Julie Rocquigny. ❖ L'OSW reçoit ***Tony Bennett*** le 2 mai au Winnipeg Arena. Billets en vente dès maintenant: 45,25 $ à 85,25 $ (780-7328).

DANSE

❖ ***Trip Dance Co.*** monte *Lionheart* les 20 et 21 mars à 20 h au 380, avenue Graham. Billets: 10 $ (956-2792). ❖ Le ***Ballet royal de Winnipeg*** sera au Westman Centennial Auditorium de Brandon le 23 mars. (728-9510). ❖ Les ***Danseurs contemporains de Winnipeg*** présentent *Rokudo: Six Destinies in Three Steps* du 26 au 28 mars au CCFM.

CINÉMA

❖ Du nouveau à l'affiche du cinéma IMAX (Place Portage): ***Amazon*** et ***Everest***, commenté par Liam Neeson. ***Rencontrer l'alpiniste Ed Viesturs*** le 21 mars à 19 h. Billets: 16 $ (780-7328 ou 956-4629).

THÉÂTRE

❖ Jusqu'au 4 avril, le Cercle Molière lève le rideau sur ***Salvation*** à 20 h au Théâtre de la Chapelle. Billets: 17,99 $ (233-8972). ❖ ***Three Tall Women*** au MTC Mainstage du 26 mars au 18 avril (942-6537). ❖ Fantasy Theatre for Children monte ***Aladdin and the Magic Lamp*** du 30 mars au 5 avril. Admission: 5 $ (944-0581). ❖ Le 19 avril à 14 h, ne manquez pas ***La Tête de cochon*** à la galerie du CCFM. Billets: 4,50 $ (233-8972).

EXPOSITION

❖ ***La photographie, décons-truction d'une mémoire fragmentaire*** au CCFM jusqu'au 22 mars. ❖ ***Heimahagar, Homeplaces***, une exposition de photographies portant sur des Canadiens d'origine islandaise. Jusqu'au 27 mars à la Galerie 1.1.1. de l'Université du Manitoba (474-9322). ❖ Jusqu'au 28 mars à la galerie Medea: ***Coming Out... of the Canvas*** de Joan Nowocki (453-1115). ❖ ***Ex Post Facto*** jusqu'au 4 avril à la Main/Access Gallery (956-2089). ❖ Au Musée de l'homme et de la nature du Manitoba jusqu'au 5 avril: ***Femmes de l'aube, femmes d'Afrique***.

CONFÉRENCES

❖ La cinéaste ***Gail Singer*** sera au WAG le 22 mars à 19 h 30. Admission: 7 $ (786-6641).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

Monty Goes South

Marc Tetro étend ses ailes

Marc Tetro, c'est d'abord et avant tout les ours noirs, bernaches et officiers de la Gendarmerie royale du Canada qui ornent les cotons ouatés, T-shirts, stylos à bille, tasses à café et autres articles en vente dans plusieurs boutiques canadiennes.

Mais depuis quelques années, l'artiste originaire de Sainte-Anne-des-Chênes cherche à explorer de nouvelles avenues, notamment dans le domaine de l'édition, avec la parution en 1994 de *La Gendarmerie royale du Canada*. En 1996, Marc Tetro publie *The Puppies are Here!* et devient du coup le premier artiste nord-américain à signer un contrat de licence avec la compagnie Walt Disney. Marc Tetro poursuit aujourd'hui sur sa lancée avec *Monty Goes South*, publié aux éditions Little Brown Canada.

Monty, une jeune bernache canadienne, a un problème: le vertige. Comment réussira-t-elle à suivre la migration des autres bernaches vers les États-Unis? En voiture? en rouli-roulant? en bateau à moteur? ou encore en suivant sa méthode bien à elle?

Voilà, en quelques mots, la toile de fonds du dernier album de Marc Tetro. On y retrouve avec délice le style naïf, les grands traits noirs et les couleurs vives de l'artiste ainsi qu'une pointe d'humour qui plaira tant aux enfants qu'aux adultes.

Le livre a été très bien reçu par la critique et pourrait même être repris par une firme montréalaise sous forme de dessin animé. Un second livre pour enfants, mettant en vedette un ours noir prénommé Edwin, doit d'ailleurs voir le jour d'ici septembre. «L'histoire n'est pas finalisée, mais tournera autour d'un petit ours qui ne veut pas aller se coucher à l'automne», indique Marc Tetro.

Comme son personnage Monty, Marc Tetro a choisi d'étendre ses ailes et de se lancer à la conquête du marché américain. L'artiste a temporairement quitté son atelier de Montréal pour un appartement à Manhattan. Il présente en mars quatre sérigraphies à la très courue foire Artexpo de New York.

«Je dessine des bernaches, des Inuits et des chiens de traîneaux depuis 1985, indique Marc Tetro. J'avais besoin de faire quelque chose de neuf, de me ressourcer. Ce que je présente à Artexpo est différent dans le thème et dans le style aussi. C'est toujours du Marc Tetro, mais avec plus de perspective et plus de détails. Dans le passé, je ne voulais pas mettre trop de détails dans mes dessins. Mais là, je ne pense plus aux produits dérivés, ce qui me permet une plus grande souplesse dans le traitement.»



Archives La Liberté

Marc Tetro: «Finalement, le secret du bonheur, c'est peut-être de prendre une certaine distance par rapport à ta vie et regarder ce que tu as fait.»

Le nouveau style a été bien reçu des collectionneurs et amateurs d'art, précise l'artiste. «On a vendu plusieurs sérigraphies à une galerie suisse et on vient de signer un contrat avec une autre galerie allemande, précise Marc Tetro. Ce n'est qu'un début, mais on est sur la bonne voie.»

La vie sourit à Marc Tetro qui a récemment fait les pages du magasine MscLean's (23 février) et accordé une entrevue à l'animatrice Dini Petti. «C'est très excitant ce qui m'arrive, indique l'homme de 37 ans. Mais j'ai du mal à me sentir satisfait. Je prends souvent mon travail trop au sérieux. Les choses qui passent et qui sont vraiment formidables, je ne sais pas toujours les apprécier pour leur juste valeur. Je m'attarde plutôt à des choses que je n'aime pas et que je veux améliorer. Finalement, le secret du bonheur, c'est peut-être de prendre une certaine distance par rapport à ta vie et regarder ce que tu as fait.»

Anie CLOUTIER

Gabrielle dans l'air

Première du film de Léa Pool à Saint-Boniface

Gabrielle Roy est dans l'air. Tout d'abord, le film de Léa Pool sur la vie de l'auteure franco-manitobaine tourné l'an dernier à Winnipeg sera présenté en première le 19 avril à 14 h dans la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Les profits de ce premier visionnement en français seront versés à la Corporation Maison Gabrielle Roy. Le prix des billets (15 $) comprend un goûter.

En second lieu, le Réseau de l'information rediffuse tous les dimanches à 20 h 30, et ce dès maintenant, la série de sept émissions sur Gabrielle Roy présentée dans le cadre de l'émission *Scully RDI*.

A. C.

Cercle Molière

Une année de plaisir

Comédie et rires, voilà ce que nous promet le Cercle Molière pour sa saison 1998-1999. De retour au Théâtre de la Chapelle pour une deuxième année consécutive, la troupe propose en effet quatre pièces qui devrait être tout aussi amusantes que divertissantes.

D'abord, le directeur adminitratif, Paul Léveillé, croit que la décision de ne plus jouer à la salle Pauline-Boutal du Centre culture franco-manitobain s'est révélée finalement favorable. «Le gros point faible de cette décision, convient-il, c'est la perte de quelques abonnés qui trouvent ça bien difficile d'aller au Théâtre de la Chapelle. Mais au niveau rentabilité, avec *Salvation* qui se vend très bien, ç'a été presque aussi bon.» Il estime environ à 100 le nombre d'abonnements qui n'ont pas été renouvelés pour cette raison.

Le point fort, souligne Paul Léveillé, se trouve du côté artistique, alors que les comédiens ont eu à jouer cette année un total d'une soixantaine de représentations comparativement à une quarantaine à la salle Pauline-Boutal. «Au point de vue artistique, c'est important, insiste-t-il. Particulièrement à cause de l'expérience que ça donne aux comédiens, aux techniciens et à tout le monde impliqués dans le spectacle.»



photo: Sylviane Lanthier

Paul Léveillé: une salle pour le Cercle d'ici l'an 2000?

Un autre aspect positif, ajoute-t-il, consiste dans le fait que, pour la toute première fois depuis sa fondation, le Cercle Molière possède son propre théâtre affichant son logo et son nom.

Toutefois, Paul Léveillé admet que le Théâtre de la Chapelle n'est qu'une solution provisoire en vue de l'établissement permanent du Cercle Molière dans une salle plus adéquate. «Nous voulons faire une étude de faisabilité pour voir comment on pourrait arriver à une salle de 150 places, qui est le seuil reconnu de rentabilité pour un théâtre, même au Québec. Et en terme de production, ça permet aussi une certaine intimité.»

Quatre options se présentent actuellement au Cercle Molière; 1) rénover la salle Pauline-Boutal pour répondre à ses besoins; 2) construire un tout nouveau théâtre sur le site du Théâtre de la Chapelle; 3) construire une nouvelle salle adjacente au Club La Vérendrye; 4) construire un nouveau théâtre sur le boulevard Provencher.

«On ne sait pas du tout comment on va arriver jusque-là mais on sait que chaque solution coûte au moins 1 million $. On a un an pour faire l'étude de faisabilité; ensuite on verra. Mais ce que j'aimerais le plus, c'est arriver en l'an 2000, l'année de notre 75e anniversaire, avec une nouvelle salle ou au moins faire l'annonce d'un nouveau plan.»

La saison 1998-1999

Quatre pièces sont donc au programme du Cercle Molière pour 1998-1999.

Sept étages, sept histoires sera la première pièce de la saison à compter du 13 octobre. Il s'agit d'une comédie du Canadien Morris Panych, auteur contemporain très à la mode.

Le Théâtre Blanc de Québec présentera la seule pièce dramatique de la saison avec *Les Guerriers*. Il s'agit d'un drame expérimental racontant l'histoire de trois soldats partis à la guerre. Certains se rappelleront du Théâtre Blanc lors de son passage au Cercle Molière il y a trois ans avec *Cendres de cailloux*.

L'auteur acadien Herménégilde Chiasson sera joué pour la première fois sur les planches du Cercle Molière, du 12 au 30 janvier 1999, avec la pièce *Laurie ou la vie de galerie*. Il s'agit d'une coproduction de L'Escaouette, le Théâtre populaire d'Acadie et du théâtre français du Centre national des arts.

Enfin, la dernière pièce, présentée du 2 au 20 mars 1999, promet de grands éclats de rire. Jouée dans le style boulevard français avec une grande distribution, *Chat en poche* de Georges Feydeau, partira aussi en tournée dans l'Ouest canadien.

Comme toujours, indique la responsable du marketing pour le Cercle, Aline Campagne, le Théâtre du Grand Cercle reviendra aussi sur scène en décembre, avec deux pièces en un acte de Molière: *La Jalousie du Barbouillé* et *Le Médecin volant*. Ce sera une occasion unique pour les jeunes de découvrir le grand dramaturge français. Également, Élaine Tougas fera une tournée dans les écoles au printemps 1999 dans le cadre des projets *De Bouche à oreille*.

Et à ne pas oublier le 19 septembre, ajoute Aline Campagne, le populaire Gala du Homard qui a accueilli plus de 800 personnes au Centre des congrès de Winnipeg l'automne dernier.

Carole THIBEAULT

Retour du Gala manitobain de la chanson

L'air est à la chanson

Le temps est venu pour les interprètes et les auteurs-compositeurs-interprètes de se remettre à leurs stylos et à leurs micros. Le Gala manitobain de la chanson accepte actuellement les candidatures en vue de la neuvième édition de cet événement musical qui se déroulera le 2 mai prochain. (1)

«À moins d'une exception, nous devrions garder la même formule que d'habitude: c'est-à-dire qu'on sélectionnera trois interprètes et trois auteurs-compositeurs-intepretes, lance la coordonnatrice de ce neuvième gala, Marie-Claude McDonald. Il y aura aussi, comme toujours, une semaine d'ateliers pour les participants.»

Une partie des animateurs ont déjà été retenus, indique-t-elle. Entre autres, Élaine Tougas sera responsable de l'atelier sur la mise en scène; Brigitte Sabourin, du volet vocal; et Charles Leblanc, de l'écriture. «D'habitude, ils font venir des grands noms pour le Chant'Ouest (gala interprovincial) mais pour le Gala manitobain, on veut garder une saveur locale. On a beaucoup de talent ici et c'est une façon d'encourager nos artistes d'ici», continue Marie-Claude McDonald.

L'enseignante de l'école Pointe-des-Chênes a accepté le contrat de coordination puisqu'elle est assez familière avec l'événement, confit-elle. Elle a en effet participé à deux reprises au Gala manitobain, a remporté la palme dans la catégorie auteure-compositeure-interprète en 1992, et a aussi donné des ateliers à quelques reprises. «Le Gala a été très positif pour moi, raconte-t-elle. Ç'a été une bonne expérience et ç'a apporté des résultats. C'est vraiment bien car ça ouvre des portes et ça permet aux participants de rencontrer du monde.»

Cette année encore, les œuvres des auteurs-compositeurs-intepretes seront évaluées dans le cadre du concours de la «Meilleure chanson inédite» et jugées lors du Chant'Ouest. Un prix de 500 $ sera remis au gagnant de ce concours. Toutefois, les interprètes sont aussi appelés à chanter une chanson inédite et ainsi faire connaître des auteurs-compositeurs de l'Ouest ou d'ailleurs.

C'est d'ailleurs au Manitoba que revient l'honneur cette année d'organiser le Chant'Ouest. Pour la troisième fois en neuf ans, le Chant'Ouest (anciennement connu sous le nom de Gala interprovincial de la chanson) se déroulera, le 12 juin, sur les planches manitobaines et réunira les huit lauréats des galas provinciaux.

«Nous sommes en train de préparer ça, souligne le représentant manitobain de l'événement interprovincial, Alain Boucher. Pour la formation, nous avons envoyé une lettre à Daniel Lavoie qui est aussi le parrain médiatique des galas. Nous attendons sa réponse avant d'entreprendre d'autres démarches.» Le chanteur manitobain a participé au Chant'Ouest 1997 à Vancouver en présentant une conférence sur l'écriture et en interprétant quelques chansons pendant le spectacle.

Les deux grands lauréats du Chant'Ouest se rendront ensuite à Granby, en septembre, pour prendre part au Festival international de la chanson.

Carole THIBEAULT

(1) Faites vite! La période de mise en candidature se termine le 27 mars!

René Daniel Dubois persiste et signe

La vie humaine, plus sacrée que celle des fourmis?

Si vous pensez que vous n'avez jamais entendu parler de René Daniel Dubois ou que vous ne l'avez jamais vu, détrompez-vous.

Si vous suivez la télésérie *L'Ombre de l'Épervier*, vous l'avez vu dans les premiers épisodes en député libéral. Et si vous avez porté attention aux différents débats référendaires en 1995, vous vous souviendrez des discussions autour du fait que les artistes qui ne sont pas souverainistes n'ont pour ainsi dire pas le droit d'exprimer leur opinion au Québec. Vous aurez peut-être assisté à ce débat mémorable entre le cinéaste Pierre Falardeau et René Daniel Dubois lors d'une émission spéciale; et vous saurez alors que l'auteur de *Being at Home with Claude* a de la gueule, de la présence, du vocabulaire et des idées. Donnez-lui le plancher; René Daniel Dubois l'occupera sans problème.

Auteur invité au récent Salon du livre, René Daniel Dubois raconte comment il en est venu à écrire des pièces de théâtre: par suite d'une série de gags comme seule la vie sait en faire. Étudiant à l'École nationale de théâtre, René Daniel Dubois a exercé son métier de comédien deux ans avant de s'exiler à Paris pour étudier l'improvisation et l'écriture. «J'avais promis à quelqu'un à Montréal de revenir pour qu'on habite ensemble. Mais à Paris, on m'offre quelque chose. Alors, pour pouvoir revenir, j'ai écrit une pièce qui ne pouvait être jouée qu'au Québec, à cause du sujet et de la langue.» L'excuse parfaite en main, René Daniel Dubois revient à Montréal, *Panique à Longueuil* en poche.

Mais aucun metteur en scène professionnel n'accepte de monter cette pièce. Devenu auteur par jeu, René Daniel Dubois travaille et économise suffisamment d'argent pour fonder une compagnie et monter sa pièce.

Panique à Longueuil tient la scène huit mois en 1980. Un dramaturge était né.

En 13 ans, René Daniel Dubois a ensuite écrit autant de pièces, sans compter des scénarios de films. Et au début des années 1990, «pour comprendre le rapport à la culture qu'entretient la société québécoise», René Daniel Dubois s'investit dans les instances culturelles. Président fondateur du syndicat des auteurs dramatiques, il est membre du Centre des auteurs dramatiques. Des expériences qui «confirment ses hypothèses»: «Au Québec, on se réclame de la culture, mais dans les faits, on haït ça.»



photo: Sylviane Lanthier

René Daniel Dubois dans les studios d'Envol 91, en entrevue lors du Salon du livre.

Explications? «Quand je parle de culture, j'en parle selon la définition des classiques français: la culture, c'est les beaux-arts, les lettres et la philosophie», contrairement à la définition anglo-saxonne, pour qui la culture, c'est tout ce qui est acquis par opposition avec tout ce qui est inné. «Or, c'est cette définition-là qui a cours de nos jours. Et ce qui me dérange, c'est qu'il n'y a que ce point de vue qui ait son mot à dire. L'autre, sur le sens de la vie, on ne l'entend plus. Mais est-ce qu'un être humain est juste un animal un peu plus compliqué que les fourmis? Et est-ce que la pensée, ce n'est que chimique? Dans l'histoire de l'humanité, il y a toujours eu l'espoir qu'il y a plus que ça. Que la somme des toutes les affaires physiques donne plus que ça. Appelez ça l'âme, une sorte de conscience... Sans ça, toutes les choses qu'on appelle justice et empathie n'ont plus aucun sens. Elles ne sont plus que des illusions.»

Pour René Daniel Dubois, la «culture», c'est donc aussi cette part de soi qui reconnaît «que la vie humaine est plus sacrée que celle des fourmis». «Lisez Molière, Dostoievski, Shakespeare ou Dante, ce sont ces questions-là que posent leurs livres. Et leur vertu première, à ces auteurs, ça n'a pas été de vendre des livres. Ça, ça venait en deuxième... Mais aujourd'hui, c'est l'industrie du livre qui est essentielle, le livre est considéré important non par son contenu, mais parce qu'il a été produit et que quelqu'un l'a acheté. Aujourd'hui, une bonne pièce est une pièce qui plaît à la critique et au public. Ce que les gens aiment, ce n'est pas la culture, c'est l'industrie. On aime Céline Dion parce qu'elle a vendu des millions de disques, c'est tout.

«Mais là-dedans, nous devons aussi nous poser les vraies questions: voulons-nous vivre comme un élevage de bétail ou comme une société humaine?»

C'est «vraies questions», René Daniel Dubois se les pose donc. Et ceux qui se demandent où ça le mènera peuvent se rassurer: «Depuis deux ans, je travaille à un essai pour expliquer comment je vois les choses. Mon but, ce n'est pas d'indiquer comment il faut voir les choses. Juste de dire comment moi je les vois.» Et d'offrir, aussi, une alternative au seul discours en vigueur dans la société actuelle. «Parce que le rôle de l'artiste, c'est de nommer ce qu'il voit.»

Sylviane LANTHIER

Le totalitarisme des idées

Plus personne au Québec ne croit que le débat nationaliste soit encore le «vrai» débat, croit René Daniel Dubois. Et il est évident à ses yeux que même les politiciens ne croient plus aux discours qu'ils continuent pourtant de tenir.

«Il n'y a qu'un point de vue qui s'exprime au Québec, lance René Daniel Dubois. Au fond, Chrétien et Bouchard ont le même regard, la même destination. Le chemin qu'ils empruntent pour se rendre à destination est différent, mais la destination est la même. Et moi, c'est justement cette destination qui m'énerve.

«Tous les deux nous présentent la même assiette avec le même steak dedans et ils font porter le débat sur le choix de la sauce et des légumes, alors que c'est le steak qui est fondamental. Et tous les deux s'entendent pour reconnaître leur vis-à-vis comme seul interlocuteur possible.»

Dans une société qui frise la schizophrénie à force de s'enfermer dans des situations fausses, et le totalitarisme des idées à force d'exclure les autres points de vue, René Daniel Dubois ne s'étonne pas de constater que «de plus en plus, les gens s'empressent de rentrer chez eux après leur boulot. Et ce n'est pas des bandits qu'ils ont peur; mais du mensonge collectif».

Télé-horaire de la semaine du 23 au 29 mars 1998

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 16 h

6h00 Bonjour chez vous
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette
11h30 Du tac au tac
12h00 Le Midi
12h30 Jamais deux sans toi
13h30 Marilyn
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 On aura tout vu (L au Me)
Montagne (J et V)
15h30 Les Chatouilles
15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile (Me et J)
Rouli-roulotte (V)
15h59 0340
16h00 L'Odyssée fantastique (L)
Histoires secrètes (M)
Le Club des cinq (Me)
Les Twist (J)
Woof (V)

Lundi

16h30 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
18h55 Moi, ma chanson
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 L'Ombre de l'épervier
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 Le Mot de la fin
0h19 La Politique fédérale
0h25 *À communiquer*
0h30 Découverte
1h30 Fin des émissions

Mardi

16h30 Océane
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
18h55 Moi, ma chanson
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Une voix en or
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Femmes de personne.** *Fr. 1984. Drame.*
1h55 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Perspective
18h55 Moi, ma chanson
19h00 Virginie
19h30 Maman chérie
20h00 Le Volcan tranquille
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Vues d'ici. **Sur le pavé et dans les poubelles.** *Documentaire sur les sans-abri de Calgary.*
0h50 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Ecuyer
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 Urgence
1h50 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Les Aventures des Intrépides
17h00 Lassie
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
➤ 19h00 Les Grands Films: **Marée rouge.** *É.-U.1995. Drame.*
21h30 Chroniques de l'étrange
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Les Colocataires.** *É.-U. 1993. Comédie.*
2h00 Fin des émissions

Samedi

6h10 Les Oursons volants
6h35 Johnson et ses amis
6h45 Les Aventures de Bouli
7h00 Les Chatouilles
7h02 Le Monde de Richard Scarry
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Winnie l'ourson
8h00 La Bande à Ovide
8h10 Fennec
8h30 Kléo
9h00 Timon & Pumbas
9h30 Couacs en vrac
10h00 Et voici la petite Lulu
10h30 Mon ami Willy
11h00 Animaniacs
11h30 Clan destin
12h00 Les Jeux paralympiques
14h00 L'Accent francophone
14h30 Au-delà de l'image
15h00 Flip Flop
15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
16h30 Branché
17h00 La Course destination monde
18h00 Le Téléjournal
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h26 La Météo
21h27 Les Nouvelles du sport
➤ 21h50 Télé-suspense: **Face à face.** *É.-U. 1992. Drame psychologique. Un champion d'échecs devient la cible d'un inconnu qui se dit engagé avec lui dans une partie d'échecs.*
0h15 Fin des émissions

Dimanche

6h10 Richard Scarry.
6h35 Babar
6h45 Histoires de peluches
7h00 Les Chatouilles
7h02 Petit ours
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Arthur
8h00 Les Souris des quatre saisons
8h30 La Petite Sirène
9h00 Bravo la famille
9h15 Franc-Croisé
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Les Grands Prix de formule 1 1998
13h00 C'est du sport!
13h30 De bouche à oreille
15h00 Horizons
16h00 Si j'avais les ailes d'un ange
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
➤ 20h00 Les Beaux Dimanches: *Cinéma du mois:* **Le Sphinx.** *Can 1995. Comédie dramatique. Réal Prescott, qui donne un cours sur l'art égyptien dans une polyvalente, est apparemment heureux en ménage et père de deux enfants qu'il aime. Un jour, à la suite d'une rencontre fortuite, le vent tourne et, contre toute attente, balaie tout dans la vie de cet homme.*
22h00 Le Téléjournal
22h24 La Météo
22h27 Au-delà des apparences
23h27 Les Nouvelles du sport
➤ 23h50 Ciné-Club: **L'Espoir aux trousses.** *Pol.-Fr.-Dan. 1989. Drame. Pour échapper à une vie misérable dans leur pays. deux jeunes Polonais décident de passer clandestinement à l'Ouest.*
1h30 Fin des émissions

TVA



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les mordus (Ma au J)
Alerte à Malibu (V)

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Monopoly
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Place Melrose
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité Saturn
23h28 Info National média
1h28 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Le match de la vie
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info Karonna
23h13 Info National média
1h43 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Politiquement Colette
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
23h02 Info Karonna
23h17 Vision mondiale
23h47 Info National média
1h47 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Fricassée sportive
18h30 Drôle de vidéo
19h00 Diva
20h00 Alys Robi
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info Karonna
23h13 Infopublicité Saturn
23h43 Info National média
1h43 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Un flic à la maternelle.** *Am. 1990. Comédie policière. Au cours d'une enquête criminelle, un policier se voit dans l'obligation de remplacer au pied levé une collègue engagée comme monitrice d'enfants.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Sorcier
22h30 TVA sports
23h04 Info Karonna
23h19 Infopublicité Saturn
23h49 Info National média
1h49 Fin des émissions

Samedi

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Sailor Moon
10h30 Beetleborgs
11h00 Les Ailes de la mode
11h30 Infopublicité
13h00 Le Championnat des quilles
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ 15h00 Ciné week-end: **L'Été de mes onze ans... La suite.** *Am. 1994. Comédie dramatique. Une adolescente va passer les vacances à Los Angeles chez un oncle qui a recruté un garçon de son âge pour lui servir de guide.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **3 Ninjas se révolte.** *Am. 1992. Film d'aventures. Trois jeunes frères doués pour les arts martiaux luttent contre un industriel qui jette des déchets toxiques dans une réserve indienne.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Mauvais garçons.** *Am. 1995. Comédie policière. Deux détectives aux trousses d'un trafiquant de drogues sont obligés d'échanger leur identité pour mener l'enquête.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA Sports
➤ 22h54 Ciné-lune. **Les sorcières d'Eastwick.** *Am. 1987. Comédie fantaisiste. Dans un village de Nouvelle-Angleterre, trois jeunes femmes esseulées sont séduites par un étranger qui semble être le diable en personne.*
1h24 Info Karonana
1h39 Infopublicité Saturn
2h09 Info National média
3h09 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
➤ 13h00 Ciné Week-end **Mask.** *Am. 1985. Drame psychologique. Rendu hideux par une maladie incurable, un adolescent fait face à ses problèmes avec optimisme et détermination.*
➤ 15h30 Cinéma en famille: **Rover Dangerfield.** *Am. 1991. Dessins animés. Les mésaventures d'un chien citadin qui aboutit dans une ferme où il doit s'adapter à la vie campagnarde.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Planète en folie
➤ 20h00 Cinéma Provigo: **Le premier chevalier.** *Am. 1995. Drame. Un chevalier de la Table ronde est épris de la jeune épouse du roi Arthur qui refuse néanmoins ses avances.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA sports
22h51 Vins et fromages
23h21 Info National média
2h21 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 29 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la chapelle du mont Thabor (Sœurs servantes du Saint-Sacrement), à Québec, par Réal Maltais, prêtre.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 15 h 30

5h30 Télématin
7h30 Cap aventure (L)
Val d'or/Percé (Ma)
La vie d'artiste (Me)
Plaisir de lire (J)
Tendances (V)
8h00 Polémiques (L)
Le kiosque (Ma)
Mise au point (Me)
Temps présent (J)
Strip-tease (V)
8h45 7 jours en Afrique (Ma)
Vivre avec (Me)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Outremers (Ma)
Reflets (Me)
Pulsations (J)
Claire Lamarche (V)
9h45 Vivre avec (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Gourmandises
11h00 Paris Lumières
11h30 Journal de France 3
12h00 Si j'avais les ailes d'un ange (L)
Du fer dans les épinards (Ma)
Plaisir de lire (Me)
Panorama (J)
Découverte (V)
12h30 Bouillon de culture (L)
Grands gourmands (Me)
Y'a pas match (J)
Horizons francophones (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 Françoise Dolto (Me)
Viva (J)
Épopée en Amérique (V)
13h30 Jardins et loisirs (L)
La vie d'artiste (Ma)
13h55 Grand tourisme (J)
14h00 Journal de TV5
14h30 La chance aux chansons
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 La musique de l'amour
20h30 Strip-tease
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des arts
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Concert R.T.B.F.
0h15 Mouvements
0h45 Reflets
1h45 Y'a pas match
2h15 Les pieds sur l'herbe
2h45 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h00 Montagne
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Les grands entretiens du cercle
23h15 Soir 3
23h42 Journal du temps
23h45 La musique de l'amour
1h45 Strip-tease
2h40 RFI

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 La France défigurée 20 ans après
20h30 Pulsations
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle du cinéma
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Ça se discute
1h15 Montagne
1h45 Temps présent
2h45 RFI

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 Épopée en Amérique
20h00 Docteur Sylvestre
21h30 Journal belge
22h00 Gros plan
22h30 Télécinéma
23h00 Vivre avec
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Envoyé spécial
1h15 La France défigurée 20 ans après
1h45 Panorama
2h15 Espace francophone
2h45 RFI

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumière
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Paul-Émile Victor
21h30 Journal belge
22h00 Au-delà des apparences
22h45 Revue de presse canadienne
23h00 Émission à communiquer
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Docteur Sylvestre
1h15 Du fer dans les épinards
2h45 RFI

Samedi

5h30 Horizons francophones
6h00 Évasion
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Génies en herbe
7h30 Le petit Journal
8h00 Bus et compagnie
9h00 Découverte
9h30 Sport Africa
10h00 Y'a pas match
10h30 Les pieds sur l'herbe
11h00 Funambule
11h30 Journal de France 3
12h00 Fais-en ton affaire!
12h30 Temps d'affaires
13h00 Faut pas rêver
13h30 Bêtes pas bêtes +
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Montagne
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Lynda Lemay en toute intimité
19h30 Faites la fête
21h30 Journal belge
22h00 Bon week-end
23h00 Court métrage belge
23h15 Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Faxculture
0h15 Bons baisers d'Amérique
0h45 Fais-en ton affaire!
1h15 Lynda Lemay en toute intimité
2h15 Paul-Émile Victor
3h10 RFI

Dimanche

5h30 Funambule
6h00 Espace francophone
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Outremers
7h30 Le petit Journal
8h00 L'école des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Concert
11h00 Grands gourmands
11h30 Journal de France 3
12h00 L'amour foot
13h45 Court métrage belge
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Sous vos applaudissements
16h00 Journal suisse
16h30 Cap aventure
17h00 L'école des fans
17h45 Grand Tourisme
18h00 Journal de France 2
18h30 Drucker & Co
19h00 Stars & Co
19h30 Bouillon de culture
20h35 Bons baisers d'Amérique
21h30 Journal belge
22h00 Courants d'art
22h30 Viva
23h15 Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Faites la fête
01h30 Outremers
02h30 7 jours en Afrique
02h45 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Euronews
5h30 RDI Express
8h30 Le point
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Le journal de France 2
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Vendredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
Scully RDI (V)
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Montréal cette semaine
5h30 Griffe
6h00 RDI express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Completement télé
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal cette semaine
15h00 Griffe
15h30 Correspondant
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France 2
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Trajectoires
21h30 Le point final
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 La semaine verte
6h00 RDI express
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Enjeu plus
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Dossier
12h30 Branché
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Un canadien à Tokyo
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France
17h30 DeYalta à Berlin
18h00 Enjeu plus
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Courants du Pacifique
22h30 Correspondant
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Le téléjournal
3h30 Journal du siècle
4h00 Impact

Sports éclairs

Hockey

• L'équipe étoile des **Légendes du hockey** composée de **Guy Lafleur, Yvan Cournoyer, Marcel Dionne** et plusieurs autres sera à l'aréna de Winnipeg, le 18 mars à compter de 19 h 30 pour un match amical contre des membres de l'équipe de la Gendarmerie royale du Canada. Les profits de cette rencontre seront versés à la Société canadienne du cancer. • Les **North Stars d'Île-des-Chênes** seront les représentants de la Saskatchewan et du Manitoba lors du championnat canadien de hockey senior qui aura lieu du 7 au 11 avril à Truro en Nouvelle-Écosse. La troupe de **Roger Saint-Laurent** a vaincu trois parties à zéro les Border Kings de Lloydminster de la Saskatchewan par des marques de 7-6, 4-1 et 2-0 lors de la finale présentée du 8 au 10 mars à l'aréna d'Île-des-Chênes. **• Les Scorpions de l'Institut collégial de Lorette** ont défait les Eagles de l'école St. John's Ravenscourt de Winnipeg par le pointage de 5-1 lors du championnat provincial des écoles secondaires du Manitoba. **• Les Flyers de Winkler** affronteront **les Blizzards de Le Pas** en demi-finale de la ligue junior du Manitoba. **Joey Comte** de Notre-Dame-de-Lourdes et **Réjean Lagacé** de LaSalle sont les deux francophones membres de la formation de Winkler. L'autre demi-finale opposera **les Blues de Winnipeg South** et **les Canadiens de Saint-James.**

Jeux panaméricains

• **La Société des Jeux panaméricains** recherche des bénévoles pour aider à l'organisation de cette grande manifestation. Renseignements: Lois Dudgeon au 985-1925. • Vous êtes cordialement invités à la soirée de gala annuelle **Viva Carnaval** qui aura lieu le samedi 4 avril à l'Université du Manitoba. Renseignements: 985-1927.

Karaté

• Vous êtes intéressé à suivre des cours de **karaté Shotokan** en français ? Contactez **Claude Bernardin** au 831-0012.

Natation

• **Carrie-Lynn Burgoyne** a remporté une médaille d'or (400 mètres quatre nages) et une médaille de bronze (200 mètres quatre nages) lors de la première étape du championnat d'Europe de natation présenté du 12 au 15 mars à Sheffield en Angleterre.

Boxe

• **Ryan Savage** du club de boxe Orioles de Winnipeg a remporté un combat par décision unanime des juges contre l'Irlandais **Dave Cullen** lors de la soirée St-Paddy's punch-up qui a eu lieu le 14 mars à Winnipeg.

M.-É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

La relève du curling

Les jeunes prennent le flambeau

La grande popularité du Brier Labatt qui s'est déroulé pendant dix jours à l'aréna de Winnipeg a permis de constater que le curling au Manitoba a dans ses rangs de plus en plus de jeunes du secondaire et des collèges.

Ron Lagacé qui pratique le curling depuis plus de 25 ans et qui a entraîné une équipe lors du dernier championnat provincial junior, estime que les jeunes ont appris à mieux connaître le sport. «Il y a tellement de clubs de curling à Winnipeg et dans plusieurs villages que le sport est facilement accessible, explique-t-il. Depuis que le sport est devenu une discipline officielle aux Jeux olympiques de Nagano, les jeunes nous ont suivi et forment des équipes avec des personnes plus âgées. Ils ont constaté que le curling n'est pas un sport de pépère.»

Grâce aux championnats canadiens juniors qui existent depuis plus de 25 ans, de jeunes joueurs comme James Kirkness du Manitoba, Scott Bailey de l'Ontario et Dale Ness du Québec ont évolué dans les rangs juniors avant de participer au championnat canadien senior de curling (Brier Labatt) qui a vu le jour en 1927. Le curling a toujours été très populaire dans l'Ouest, indique Ron Lagacé. «L'année dernière Selkirk accueillait le championnat canadien junior et maintenant c'est au tour de Winnipeg de présenter le Brier Labatt.»

La ville de Winnipeg n'avait pas présenté la classique canadienne depuis 1972. Cette année-là, Don Duguid, le père du skip Dale Duguid qui a perdu en demi-finale contre le Québec, avait remporté le Brier Labatt.

Parmi les jeunes adeptes du curling, se trouve Natalie Lafond (18 ans) de Saint-Jean-Baptiste qui a participé en janvier au dernier championnat provincial junior de curling. «C'est un sport qui est bien organisé et le calibre est très élevé au Manitoba, indique-t-elle. Au début je croyais que c'était facile, mais parfois ça devient compliqué de contrôler sa pierre. J'aime les jeux d'adresse et le curling me donne la chance de pratiquer un sport qui favorise également les activités sociales après les compétitions.»

Joël Gagnon qui a participé au championnat canadien junior à Selkirk en 1997, estime que les adultes au Manitoba encouragent leurs enfants à pratiquer autant le curling que le hockey. «La plupart des Manitobains pratiquent le curling depuis longtemps, souligne-t-il. Que se soit à 12 ans, 20 ans ou à 60 ans, au Manitoba on joue au curling.»

Marc-Éric BOUCHARD

Championnat de hockey féminin

Une belle expérience pour Madeleine Lambert

Madeleine Lambert participe depuis le 18 mars au championnat canadien senior de hockey féminin présenté à l'aréna Bauer de Calgary.

Membre des Tasmanians Devils de Winnipeg, la hockeyeuse originaire de Saint-Malo est fière de représenter le Manitoba. «Nous avons une bonne équipe, mais nous ne nous sommes pas fixé d'objectifs précis avant la compétition, mentionne-t-elle. C'est souvent quand on est trop confiants qu'on montre nos pires performances.»

Les Tasmanians Devils ont vaincu en finale provinciale les Bisons de l'Université du Manitoba par la marque de 4-1. «L'esprit d'équipe est à son meilleur et nous espérons faire belle figure, indique Madeleine Lambert. Je sais que mon entraîneur, Larry Woo, mise sur ma vitesse pour surprendre les équipes adverses. Je suis en parfaite condition physique et j'espère que tout ira bien.»

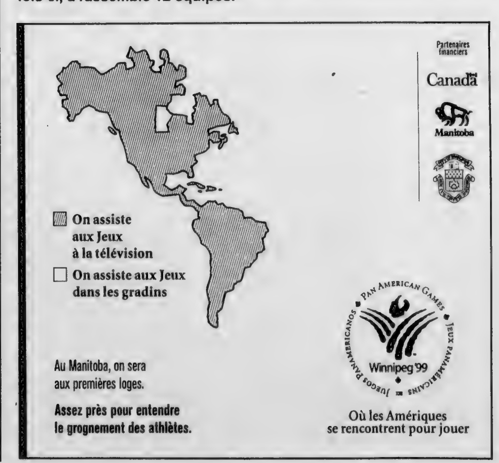
Étudiante en administration des affaires au collège Hall Crest , Madeleine Lambert patine depuis l'âge de six ans. «J'ai commencé par chausser des patins artistiques, mais j'ai vite réalisé qu'il était préférable d'avoir des patins comme les garçons, raconte la jeune femme de 18 ans. Avant que le hockey féminin soit populaire, j'ai joué à la ringuette et ensuite j'ai été longtemps la seule fille dans des équipes de hockey. À Saint-Malo, si tu ne joues pas au hockey, les fins de semaine sont pas mal ennuyantes.»



photo: Anie Cloutier

D'une pierre deux coups!

La fin de semaine des 14 et 15 mars en a été une de grandes sorties sportives pour les francophones, qui se sont réunis à Saint-Jean-Baptiste et à Sainte-Rose-du-Lac pour le seul plaisir de curler! 16 équipes ont participé au traditionnel Bonspiel de la francophonie organisé par la Société franco-manitobaine (notre photo), tandis qu'un autre rendez-vous, organisé par les caisses populaires cette fois-ci, a rassemblé 12 équipes.



Dix élèves de la DSFM en Europe

Les voyages forment la jeunesse

Vous cherchez quoi faire pendant la semaine de relâche? Eh bien, dix élèves de secondaire 4 de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont trouvé un moyen original de profiter de cette semaine, tout en se livrant à une activité éducative enrichissante. En compagnie du directeur de l'école Jours de Plaine de Laurier, Paul Cenerini, ils passeront une dizaine de jours entre Paris et Rome à visiter Europe!

Paul Cenerini ne fait pas que prêcher les vertus du proverbe: les voyages forment la jeunesse. Il les met en action! «Mon objectif est de confirmer l'identité culturelle de l'élève, explique le directeur. Je les accompagne pour qu'ils s'ouvrent sur la culture et la francophonie internationale. Je me sens un peu comme Tobie dans la Bible qui fait tomber les écailles des yeux de ceux qui ne voient rien.»

Trois adultes accompagneront la dizaine d'étudiants, qui du 26 mars au 5 avril visiteront Paris, Nice, la Côte d'Azure, Florence et Rome. Le groupe se rendra notamment au musée du Louvre, à la Cathédrale Notre-Dame, à la tour de Pise, verra les œuvres de Michel-Ange, le Colisée de Rome et bien d'autres points d'intérêts européens.

«Non seulement les élèves profiteront-ils d'un voyage éducatif qu'ils ne sont pas prêts d'oublier, mais certains d'entre eux s'y préparent sérieusement, souligne Paul Cereniri. Certains étudiants m'ont demandé si nous allions voir la fontaine de Trevi. Je suis surpris d'apprendre qu'ils connaissent l'existence d'une telle fontaine. Certains étudiants ont découvert, via Internet, le musée du Louvre, le château du Prince Régnier et bien d'autres sites historiques.»

Le voyage est entièrement financé par les participants. «Nous faisons affaire avec une agence qui a l'habitude des voyages étudiants et qui nous offre de bons tarifs, mentionne Paul Cenerini. Les étudiants ont fait des économies ou ont organisé eux-mêmes leur campagne de financement. Ils profiteront en retour d'un guide 24 heures par jour et d'une expérience des plus enrichissantes.»

Le projet de l'école Laurier semble vouloir faire des petits. Déjà à l'institut collégial Saint-Pierre, le directeur prépare un voyage similaire pour l'an prochain. «Nous avons une vingtaine d'étudiants intéressés dans un voyage, confirme Paul Dupuis. Le projet suscite beaucoup d'intérêt et j'ai même des parents qui veulent embarquer dans le projet. C'est une expérience qui a obtenu d'excellents résultats partout ailleurs et j'ai bien hâte de tenter l'expérience pour nos élèves!»

À Sainte-Anne, trois écoles se sont jointes à l'école Pointe-des-chênes pour former un groupe de 64 élèves qui prévoient aller en Angleterre et en France, également l'an prochain. «Nous espérons avoir un groupe d'au moins 60 élèves plus une dizaine d'accompagnateurs, déclare le directeur adjoint, Raynald Dupuis. J'ai déjà participé à ce genre d'activité avec des groupes des États-Unis, mais notre voyage se fera entièrement en français, ce qui le rend d'autant plus intéressant.»

Pascal DUBÉ

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le nombre de participants au dîner-conférence organisé pour souligner la remise des Prix Réseau le dimanche 8 mars. L'événement le plus attendu de l'année organisé par l'organisme Réseau a réuni 175 personnes au lieu de 40 comme on a pu le lire dans *La Liberté* du 13 mars.



photo: Anie Cloutier



Les élèves de l'école Lacerte ont remporté le premier prix du Concours de la radio scolaire à la Division scolaire franco-manitobaine. Les lauréats (Bonnie Hansen, Jennifer Kornelson, Karelle Arbez, William Vincent, Gabrielle Mahé et Julie Vincent) se sont également illustrés pour la qualité de leur reportage. Le second prix est allé à l'école Précieux-Sang (Lise Pichette, Katarzyna Rado, Anne-Lise Chatelaine-Perreault et Léanne Comeault). L'école Aurèle-Lemoine (Chantale Vouriot, Tannis Scharf, Pascale Allain, Marie-Josée Carrière, Evan Procter et Jeremiah Dumont) a quant à elle décroché le troisième prix. Les prix ont été remis le 13 mars dans le cadre du Salon du livre.

Prix de la francophonie

Sylvestre Longang, lauréat provincial

Sylvestre Longang a vu son travail récompensé par l'Association canadienne pour l'éducation en langue française (ACELF), qui lui a remis un prix provincial de la francophonie, dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie.

Enseignant suppléant, Sylvestre Longang avait soumis à l'ACELF le volet pédagogique d'une série de spectacles conçus pour les écoles, et qu'il avait présenté avec un collègue musicien, Émile Bissek.

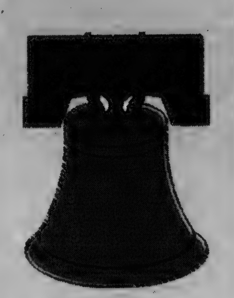
Le spectacle en question permettait de sensibiliser les jeunes à la culture africaine, notamment par le biais des percussions.

Les deux artistes ont fait une tournée scolaire qui les a menés au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Sylvestre Longang a aussi été coordonnateur de Cinémental, metteur en scène aux Chiens de soleil et étudie l'informatique de gestion au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Sylviane LANTHIER

SOS Saint-Claude



Pour célébrer la Semaine nationale de la francophonie, posez un geste solidaire. Tendez la main aux enfants et aux parents de Saint-Claude qui désirent plus que tout l'éducation française dans leur communauté.

Bonjour!

Ici à l'école indépendante de Saint-Claude ça va bien. Nous avons beaucoup de plaisir à cause de vous. Nous sommes heureux de pouvoir apprendre et faire des sorties avec nos amis. Nous sommes présentement 15 élèves et au mois d'avril nous allons avoir deux élèves de plus. Cela nous excite beaucoup.

Bien que nous sommes une petite école, nous faisons de grandes choses. Grâce à vous, nous avons sept ordinateurs dont deux seront branchés à Internet bientôt. Nous avons tous les bureaux et le mobilier nécessaires, ainsi qu'une photocopieuse, un aquarium, un micro-onde, un réfrigérateur, un téléviseur, un magnétoscope, l'équipement de terrain de jeux, et beaucoup de livres. En tout, nous avons reçu des dons provenant d'un océan à l'autre! Nous voulons dire un gros merci pour vos dons d'argent, de matériaux, de temps et pour votre encouragement. Tout cela nous touche le cœur et nous donne le goût de continuer.

Nous avons commencé un projet spécial pour reconnaître l'immense coup de main que vous nous avez donné. Sur nos murs d'école, vous retrouverez votre nom écrit à l'intérieur d'une main. En plus, à notre ouverture officielle, nous avons invité les gens à laisser l'empreinte de leur main ainsi que leur signature sur un grand panneau qui est aussi en exposition dans notre école. Ce projet n'est pas complet! Vous êtes invité à nous rendre visite quand vous serez dans notre coin et ajouter l'empreinte de votre main sur notre panneau. Nous serons heureux de vous accueillir.

Encore une fois, nous vous remercions d'avoir pensé à nous. Nous vous souhaitons une bonne année de la part de nous tous ici à l'école indépendante de Saint-Claude.

Christine Sorin, Nathalie Richard (Maternelle)
Colin Fay (1ère année)
Dominic Lambert, Naomi Gauthier (2e année)
Paul Hince (3e année)
Darius Enns, Christian Fay, Marc Gauthier,
Valérie Parvais (4e année)
Danielle Gauthier, René Hince, Chantal Sorin (5e année)
Cyrus Enns, Claudine Lambert (6e année)

Liste des donateurs

(argent/matériel/services)
en date du 3 mars 1998

Allec Corine • Allec René • Arbez Carole • Arbez Charles • Arnal Gilles • Arsenault Angèle • Arsenault-Schultz Élaine • Association des parents fransaskois • Aubin Léonce • Auger Maurice • B. Anomyme • Bailly-Maitre M & Mme Charles (France) • Balez Étienne • Baril Paul • Bazin Andre et Odette • Bazin Lucille • Bazin Richard • Bédard Armand • Benoist-Martin Marie • Bernard Laurent • Bertrand Janine • Boileau François • Boily Georges et Béatrice • Boily Marc • Boisvert Aurèle • Bouchard Marc-Éric • Bruneau Rose • Bureau Charles Aimé • Burgoyne Ronald et Marielle • C. Anonyme • Cailler Thérèse et Adrien • Campagne Aline • Carrière Thérèse • Cereniri Paul et Yvonne • Champagne Denis • Champagne F.A. Dr • Chappellaz Carmelle • Chappellaz Claude et Lucille • Chartier Florence • Chatel Gérald et Elaine • Chatel Raymond et Lucille • Chorale des Intrépides • Cloutier Anita • CNPF • Comeau Simone et Marcel • Comité de parents Lagimodière • Comité de parents Collège Louis Riel • Comité de parents École Sainte-Agathe • Comité de parents École communautaire Saint-Georges • Comité de parents École Saint-Jean-Baptiste • Comité de parents École Saint-Léon • Comité parents Collège Régional Gabrielle-Roy • Comité parents école de Laurier • Comité scolaire École Précieux-Sang • Connelly Diane • Connely Diane • Cooney Louise • Couture l'abbé Léo • Creaser Gwen • Creaser Kelly • d'Auteuil Hélène • de Faria Dr Ricardo • de Rocquigny Arthur • D. Anonyme • Déquier René • Desrosier Claire • Dornez Blandine • Dornez-Laxdal Diane • DSFM • Dubé Jean-Pierre • Dubois Roger at Agnes • Dufresne Angèle • Dufresne Carole • Dupasquier Danny • Dupasquier Normand • Enns Cyrus • Enns Darius • Enns Henry et Karen • Enns Michael • F. Anomyme • Fay Christian • Fay Claire • Fay Colin • Fay Louis • Fay Richard et Suzanne • Fields Paul • Fille d'Isabelle de Saint-Claude • Fillion Denis • Fisette Hélène • FPCP • Francine Lepage Lemoin e • Freynet Lucille • Freynet Michèle • Freynet Yolande • Freynet Edgar • G.Anonyme • Gauthier Diane • Gauthier Henri • Gauthier Hermine • Gauthier Wilfrid • Gauthier Yvette • Gauthier Donald • Gauthier Danielle • Gauthier Louise • Gauthier Marc • Gauthier Naomi • Geaser Kelly Gwer • Gobin Louise • Gobin René • Gobin Odile • Gobin Thérèse • Godin Aimé • Gosselin D. • Gosselin Yvan • Gravel Deny • Grégoire M. • Grenier Morleen • Guénette Jean Paul • Hince Marc et Gisèle • Hince Maurice et Charlotte • Hince René et Paul • Hince Robertine • Hutlet Antoine • Hutlet Monique • Hutlet Philippe • Hutlet Suzanne • Jeanson Joanne et Édouard • Jobin Gisèle • Jobin Lucette • Journal des Jeunes • Joyal L. • Knockaert Monique • L. Anomyme • L. Anomyme • La Liberté • Labelle Anette • Labelle-Beaudette Alice • Labossière Luc • Labossière Marie • Lacroix Agnès • Lafrenière André • Lagassé Suzanne • Lambert Gabriel, Dominique et Claudine • Lamothe Lucien • Lanthier Sylviane • Lapierre Paul • Lavack Jeanne • Lavergne Nicole • Le Dorze François et Marguerite • Le Gal Simone • Legal Dan et Nicole • Lambert Jacqueline • Lambert Jean-Luc • Legal Henri et Tracey • Legal Michel et Angèle • Lemoine Claude • Lemoine Marie Paule • Lepage-Lemoine Francine • Lemoing Antoinette Louis • Les Missionnaires Oblates du Manitoba • M. Anomyne • Mahé Irène • Marchildon Gilles • Martel Diane • Michaud Alphonse et Denise • Mondor Gisèle • Monin Alfred • Monnet M. et Mme • Morrisey Paulette • Mulaire René • Oliviero Arthur • Oliviero Andrée • Oliviero Isabelle • Ouimet Rachel • Parvais Germaine • Parvais Valerie • Perreault Gérald • Perrin Tobie • Philippe Claudette • Philippe Marcel • Philippe Raymond et Susan • Philippe Roland et Claudette • Philippot Alain et Michelle • Philippot Cecile • Philipppot Laurette et Raymond • Philippot Michelle Alain • Phillipot Liliane • Poirier Raymond • Poiron Roger • Q. Anomyme • R. Anonyme • Raby Christiane • Richard Denis • Richard Laura • Richard Nathalie • Richard Norman • Rioux Gérard • Rosset Gilbert • Rosset Micheline • Savard Gilbert • Smith Michelle • Soeurs Oblates • Sorin Guy et Liliane • Sorin Chantal • Sorin Christine • Sorin Jules • Sorin Marguerite • Sorin Yves • Sorin Laurette et Mary • Spoel Han et Mary • Spoel Tessa • Sainte-Agathe Service Centre • Taplin Marie • Thibeault Carole • Togneri Véronique • Toupin Alain, Gabriel, Diane et Geneviève • Toupin Joanne • Toupin Lucie et Ray • Tremblay France • Trudel N. • Vente de livres RAP • Vielfaure Albert • Z. Anomymes





Voici ma contribution pour les parents de Saint-Claude.

J'accepte que mon nom soit publié en tant que donateur à la campagne de financement: Oui ❐ Non ❐

Je désire recevoir un reçu pour fins d'impôt: Oui ❐ Non ❐

Pour recevoir un reçu, le chèque ou mandat-poste doit être libellé au nom de: DSFM–SOS Saint-Claude, a/s FPCP, 531, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2J 0J9.

Émettre le reçu au nom de: ______________________

adresse: ______________________

____

Code postal: ______________________

Numéro de charité: 1104728-21

Nécrologies



Laurette Dandenault (née Côté)

Le mercredi 4 mars 1998, Laurette est décédée à l'Hôpital De Salaberry de Saint-Pierre-Jolys.

Elle laisse dans le deuil trois fils: Luc, Charles et Ronald; quatre filles: Pauline, Lise, Edith et Joanne ainsi que 15 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

La messe de la Résurrection a eu lieu le lundi 9 mars dernier en l'église de Saint-Pierre-Jolys, célébrée par l'abbé Gaëtan Lefèbre.

La famille désire remercier la paroisse et tous ceux et celles qui ont donné leur aide et leur temps à Laurette au fil des ans.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Saint-Pierre (Loewen).

Rostand Morissette

Subitement, Rostand «Ross» Morissette est décédé le 10 mars 1998, à l'âge de 42 ans.

Rostand est né à Attleboro (Mass), le 20 mars 1956 et est venu s'établir au Canada avec sa famille en 1968. Il était à l'emploi de Boyd Autobody & Glass. Ce qu'il appréciait surtout c'était ses étés passés à la roulotte à Morden's Meadows.

Rostand laisse dans le deuil sa mère Marie, sa sœur Marjolaine, son frère Réginald, sa sœur Charmaine (Richard) Smyth, et sa sœur toute spéciale Mable. Il manquera aussi à tous ses oncles, tantes, cousin(e)s et ami(e)s.

Rostand a été précédé par son père Lucien «Lou», en février 1987.

La famille désire remercier très sincèrement les collègues de Rostand de Boyd Autobody, ainsi que les ambulanciers.

Les prières ont été lues le vendredi 13 mars 1998 à la chapelle du Salon Desjardins, 357, rue Des Meurons. Le service des funérailles a eu lieu le samedi 14 mars à 10 h 30 à l'Église Sainte-Bernadette, 820, chemin Cottonwood, présidé par l'abbé Fred Olds. L'enterrement a suivi au cimetière de Fannystelle (Fannystelle, Manitoba).

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la mémoire de Rostand à l'entreprise Sturgeon Creek, 530, rue Century, bureau 227, Winnipeg (Manitoba) R3H 1A2.

Disparu mais jamais oublié.

La direction des funérailles été confiée au Salon funéraire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Angelina Beaulieu (née Richard)

Mercredi le 11 mars 1998, au Centre Taché, Angelina Beaulieu est décédée à l'âge de 74 ans.

Elle a été précédée par son époux Julien, un frère Alexis et une sœur Germaine.

Elle laisse dans le deuil sa fille Alice et son époux Robert Rozon de Kirkland Lake (Ontario); deux petits-enfants Robbie et Angie. Elle laisse aussi une sœur, Bernadette et son époux Gilbert Bisson; deux belles-sœurs, Elise Richard, Dora et son époux Lucien Savard; un beau-frère, Walter Lake.

Angelina a travaillé pendant 29 ans à l'Hôpital général Saint-Boniface et ce jusqu'à sa retraite.

La messe des funérailles a eu lieu le mardi 17 mars à 10 h 30, à l'église Holy Family, 778, rue Archibald, présidée par l'abbé Ron Léger, c.s.v. L'enterrement a suivi au cimetière de La Broquerie.

Remerciements sincères aux employés du département de gériatrie, Aile E6 de l'Hôpital Saint-Boniface, ainsi qu'au personnel du Centre Taché, Aile 2ABC.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être fait à la Fondation Alzheimer du Manitoba, 205, rue Edmonton, Winnipeg (Manitoba) R3C 1R4.

La direction des funérailles été confiée au Salon funéraire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

Y.K.

Chronique religieuse

Une Assemblée spéciale synodale pour les évêques de l'Asie

Partie 1



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Voilà que depuis plusieurs années, le Saint-Père convoque de grandes assemblées qui regroupent des évêques de différents pays formant un continent, autour d'un thème spirituel qui leur est propre afin de faire réfléchir davantage ces nations sur leur rôle dans le Corps Mystique de Christ et ainsi s'apercevant que chaque continent a des besoins qui ne sont pas ceux d'un autre continent. Il y a tout le contexte social et religieux qui entre en jeu dans les pourparlers entre nations.

Récemment c'est l'Amérique qui s'est définie face aux défis religieux à relever dans une nation qui connaît tous les hauts et les bas dans l'expression de la foi. Voilà que maintenant c'est au tour de l'Asie de se définir d'une manière particulière.

L'initiative du Pape de convoquer une Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour l'Asie trouve son origine dans la lettre apostolique Tertio Millenio Adveniente où apparaît une série d'assemblées synodales continentales en vue de la célébration du Grand Jubilé de l'an 2000.

La première de ces assemblées fut pour le continent africain en 1994, et celle de l'Amérique fut conclue en décembre 1997. Les Assemblées spéciales restantes, à savoir pour l'Océanie et l'Europe doivent être célébrées dans les dernières années du deuxième millénaire. L'assemblée synodale pour l'Asie aura lieu en 1998 après une préparation caractérisée par des phases significatives: la consultation en vue du thème, suivie par l'approbation de sa formulation par le Saint-Père, la publication et l'envoi des Lineamenta et de son questionnaire aux parties intéressées, la publication du document de travail qui devient, après corrections, l'ordre du jour du débat synodal.

Regardons un peu ce qu'est cette Église de l'Asie, très forte en population et minoritaire dans la foi catholique. Alors que l'Église en Asie s'approche du troisième millénaire de sa présence sur le continent, elle cherche à se consacrer à nouveau à la poursuite de la mission de l'annonce du salut en Jésus-Christ et désire se renouveler à la lumière de Vatican II et du Magistère qu'elle a développé depuis. Parvenir à cela requiert de la part de tous les membres de l'Église asiatique une redécouverte de leur vocation à la communion au sein de l'Église et de la confirmation du don de leurs personnes à sa mission d'amour et de service.

L'Église en Asie se tient aussi sur le seuil d'une nouvelle évangélisation: nouvelle dans son approche, nouvelle dans son approche théologique, nouvelle dans sa méthode et sa compréhension des autres religions. Il y a en Asie une conscience éveillée à partir d'une lecture et compréhension neuves des Évangiles, d'une lecture et d'un discernement de l'histoire de la mission de l'Église des deux derniers millénaires, et d'une réflexion dans la prière sur les diverses expériences que l'Église a en cours sur le continent asiatique.

Ce nouveau regard se porte premièrement sur Jésus-Christ le Sauveur et le rendra présent aux peuples de l'Asie et à leurs contextes culturels d'une manière actuelle et de cette manière provoquera un renouveau dans l'Église en Asie pour le troisième millénaire. Bien entendu le Saint-Père, comme c'est l'habitude, a convoqué cette Assemblée pour l'Asie afin que les évêques puissent réfléchir en commun sur leurs expériences pastorales sur le continent et lui offrir, dans un esprit de collégialité, leur aide dans l'approche de l'Église pour qu'elle partage dans l'humilité le dialogue et le service les inépuisables richesses du Christ avec tous les peuples de l'Asie.

Suite de cette chronique la semaine prochaine.

Gens d'ici

Bordeleau lâche le micro

Coanimatrice de l'émission Radio-Réveil à CKSB, Martine Bordeleau troquera à la fin du mois de mars son micro pour un clavier d'ordinateur. L'animatrice entend en effet développer des contenus francophones sur le réseau Internet par le biais de son entreprise, *Les services Internet M@bord*.

C'est en acceptant de préparer des chroniques pour la station CKSB que Martine Bordeleau a découvert Internet. «Mes chroniques sont maintenant diffusées une fois par semaine sur plusieurs stations du réseau de Radio-Canada, affirme la principale intéressée. J'ai suivi quelques cours de formation et j'ai beaucoup lu sur le développement et le fonctionnement du réseau Internet.»

Martine Bordeleau travaille de près avec plusieurs organismes franco-manitobains sur la création de leur site Internet. Elle compte déjà à son actif celui du Festival du Voyageur, de la Corporation Maison Gabrielle Roy et du Conseil économique des municipalités bilingues du Manitoba. «Je travaille de concert avec un illustrateur pour la qualité graphique et avec un informaticien pour le côté fonctionnement du site, explique Martine Bordeleau. Pour ma part, je travaille à développer le contenu de l'information et le plan d'utilisation du site.»

La propriétaire des *Services Internet M@bord* se dit impressionnée par les possibilités offertes par le réseau Internet. «Mon objectif est de laisser aux générations qui viennent des outils pour qu'ils puissent se battre pour préserver leur langue et leur culture, mentionne Martine Bordeleau. Internet est un outil de communication extraordinaire qui, jusqu'à maintenant, possède peu de règles politiques. Cela me permet de livrer le message qui me semble important à ceux qui veulent l'écouter», conclut Martine Bordeleau.

Pascal DUBÉ

Prière à mère Teresa



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

R.J.S.

SOCIÉTÉ

Olga Espinoza

L'avocate de la liberté

Âgée d'à peine 24 ans, Olga Espinoza est une citoyenne engagée dans son pays, le Pérou. Avocate de profession, la jeune femme a profité d'une invitation de l'organisme Développement et Paix pour venir partager son expérience avec les Canadiens, le mois dernier. Après une tournée de trois semaines au Québec, elle était de passage à Winnipeg pour rencontrer les francophones et leur expliquer l'importance de la solidarité mondiale dans le combat contre les injustices sociales.



photo: Carole Thibeault

Olga Espinoza: «Même si le Canada est un pays très froid, j'ai découvert une grande chaleur humaine.»

«Il y a dans mon pays environ 600 personnes emprisonnées injustement parce qu'elles ont été accusées de terrorisme. Je travaille surtout dans ce domaine à essayer de les faire libérer», explique Olga Espinoza, qui travaille avec une organisation appelée Commission épiscopale d'action sociale (CEAS) et qui, cette année, est l'un des principaux partenaires de la section francophone canadienne de Développement et Paix. Composée de catholiques engagés, la CEAS a pour mission d'aider les pauvres du Pérou et de renforcer la justice sociale dans ce pays.

«Comme avocate, mon rôle est d'entreprendre les démarches juridiques pour faire libérer les prisonniers, continue la Péruvienne. Mais avec la CEAS, non seulement nous travaillons à leur libération mais nous les aidons aussi à se réintégrer socialement. Nous leur donnons un soutien psychologique ainsi qu'à leur famille. C'est difficile pour un enfant de comprendre que son père a été en prison mais qu'il n'est pas coupable!»

Les prisonniers politiques se font de plus en plus nombreux au Pérou depuis le début des années 1990, période où le gouvernements aux prises avec une montée du terrorisme a voté des lois très strictes pour s'en défaire. Mais cette lutte anti-terroriste se retourne maintenant contre de simples citoyens qui se voient faussement accusés d'activités terroristes. Au moindre soupçon, on vous coffre et on vous condamne. «Jusqu'à un certain point, le gouvernement a eu raison de voter ces lois, convient Olga Espinoza. Mais maintenant, les gens sont accusés sans raison, même s'il n'y a tout simplement pas assez de preuves pour les inculper. Pour la police ou les juges, ça n'a pas vraiment d'importance.»

Elle explique en effet que l'appareil judiciaire, tout comme le gouvernement et la population, ont aujourd'hui tendance à incriminer presqu'automatiquement toute personne soupçonnée à tort ou à raison, sans même lui laisser le bénéfice du doute. «La portée des lois anti-terroristes a un peu diminué récemment, remarque l'avocate, mais c'est difficile de changer cette manière de penser. C'est devenu une doctrine pour les procureurs de la couronne et les juges et ils oublient complètement que l'inculpé a une sensibilité ou qu'il est tout simplement un humain. C'est pourquoi la CEAS fait aussi de la formation auprès d'eux pour leur apprendre le respect des droits humains.»

D'autre part, Olga Espinoza insiste sur le fait qu'il est aussi possible pour les Canadiens de venir en aide aux prisonniers politiques péruviens. Par exemple, la section canadienne de Développement et Paix gère une campagne de cartes postales destinées à convaincre le président Fujimori de libérer ces prisonniers. «Ça démontre de la solidarité au niveau international et ça fait pression sur notre gouvernement», explique-t-elle.

Enfin, la Péruvienne, qui en était à son premier voyage au Canada, dit avoir trouvé beaucoup de réconfort en constatant que des gens d'ici s'engagent pour sa cause. «C'est intéressant de trouver dans un pays qui est si loin des gens si intéressés à ce qui se passe chez moi. En revenant à la maison, je pourrai dire aux prisonniers de mon pays qu'il y a des gens ailleurs au Canada qui prient pour nous.»

Carole THIBEAULT

Le Club de Bicolo

Jeux de mots

Comment l'homme a-t-il appris à écrire?

Les hommes préhistoriques dessinaient sur les murs de leurs cavernes des scènes de chasse ou de la vie quotidienne. Plus tard, les Égyptiens et les Babyloniens alignaient de petits dessins, des idéogrammes. Lorsqu'ils dessinaient un pied, par exemple, cela voulait dire marcher; quelques traits ondulés signifiaient: eau. Les deux dessins côte à côte évoquaient quelqu'un qui marche vers la rivière.

Même si ce système permettait d'écrire de véritables phrases, il n'était pas vraiment pratique. Vers 1500 avant J.-C., les peuples méditerranéens se sont mis à utiliser une espèce d'alphabet. Chaque son était représenté par une lettre. Les Romains ont ensuite adapté cet alphabet que nous, nous avons adopté!

Qui a fabriqué la première presse d'imprimerie?

As-tu déjà visité une imprimerie? Le papier passe par de monstrueuses machines, les feuilles sont imprimées puis reliées. Une couverture autour du tout, et le livre est prêt à être lu!

C'est Gutenberg qui a utilisé la première presse d'imprimerie en bois vers 1446. Des caractères en métal étaient disposés un à un pour former des mots puis des phrases.

On les enduisaient d'encre, puis on les «pressaient» sur le papier. Le livre le plus célèbre imprimé par Gutenberg est une grosse bible.

Labyrinthe

Bicolo cherche son livre. Montre-lui le chemin à prendre pour le retrouver.

Départ

1. Charade

Trouve le mot que l'on cherche à l'aide des indices.

Mon premier est un petit cube pour jouer.

....

Mon deuxième amuse les gens.

....

Mon troisième est au centre du visage.

....

Mon tout est un repas.

....

2. Mots nouveaux

Change une lettre dans chaque mot ci-dessous pour en obtenir de nouveaux. Regarde bien les indices des mots que l'on cherche.

MAIS
....
(planète)

RADEAU
....
(anniversaire)

FÉVRIER
....
(race de chien)

DANSER
....
(risque)

3. Les solitaires?

Trouve les cinq mots que l'on cherche à l'aide des indices. Tous les mots contiennent le même groupe de lettre.

din................................
(énorme animal d'une espèce disparue)

...............din...............
(habituel, normal)

...............din...............
(personne qui cultive un jardin)

...............din...............
(machine électronique)

...............din...............
(petit poisson)

4. Qui sont-ils?

Trouve les dix mots que l'on cherche à l'aide des indices. Tous ces mots contiennent la lettre «x». Afin de t'aider, Bicolo l'a déjà placée au bon endroit.

Indices:

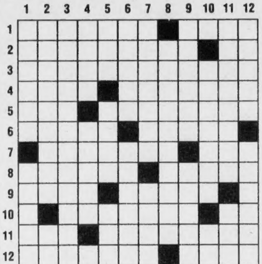
A. Contraire de «guerre». X
B. Il n'est plus jeune. X
C. Sport de combat. .... X .....
D. Voiture conduite par un chauffeur que l'on paie. .... X .....
E. Ce n'est pas vrai. X
F. Contraire de «intérieur». ..... X ....
G. Doigt qui nous sert à pointer. X
H. Nombre entre cinquante et cent. .... X ....
I. Elle nous permet de parler. X
J. Il nous indique si les choses sont chères. X

Réponses:

1. dé + jeu + nez = déjeuner
2. Mars – cadeau – lévrier – danger
3. dinosaure – ordinaire – jardinier – ordinateur – sardine
4. A) paix — B) vieux — C) boxe — D) taxi — E) faux — F) extérieur — G) index — H) soixante — I) voix — J) prix

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 115



HORIZONTALEMENT

1. Morceau instrumental de forme libre. – Homme politique autrichien (1891-1964).
2. Juriste qui commente des décisions de justice. – Négation.
3. Action de déclarer avec force son opposition.
4. Manies dans les gestes. – Lieu où l'on sert à boire.
5. Première femme. – S'agitant beacoup.
6. Plisser. – Précipitation d'eau.
7. Terminée en pointe. – Unité de mesure de travail.
8. Ville d'Italie. – Relatif au rein.
9. Gynécologue français (1830–1898). – Chef-Lieu de la Dôme.
10. Effleurant, fignolant. – Mesure chinoise.
11. Sens moral personnel. – Chargeras en remplissant.
12. Marque de fabrique. – Procédé habile et déloyal.

VERTICALEMENT

1. Recueillir une énergie. – Poisson dans la Manche.
2. Personne qui veut réussir à tout prix. – Personnel.
3. Se dit de méthodes pour obtenir des résultats.
4. Filet pour prendre des oiseaux. – Bois noir et précieux.
5. À la fin de la messe. – Épais. – Pièce pour ouvrir une serrure.
6. Arbrisseau à fleurs blanches. – Échapper une parole.
7. Outil pour imprimer en relief. – Coupée très court.
8. Marquèrent de taches.
9. Résisté à une envie. – Exercer une action en justice.
10. Se déplaceraient d'un lieu à un autre. – Facile à traverser.
11. Récitera avec peine. – Fatigué, dégouté.
12. Sot, dadais. – Terre très argileuse.

RÉPONSES DU N° 114



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	Y	T	H	O	L	O	G	I	E		P
2	A	S	I	E		A	N	A	L		V	A
3		E	R	U	D	I	T	I	O	N		S
4	F	R	E	R	O	T		E	T	U	I	S
5	A		T	E	T		S	T	E		M	A
6	T	E	T	U		L	E	E		V	I	I
7	I		E	S	S	E	X		P	O	T	S
8	G	O		E	N	C	E	I	N	T	E	
9	U	R	I		O	O		F	E	R	R	E
10	E	M	U		B	R	I		U	E		C
11		E	L	U		N	O	S			D	U
12	U	S	E		M	U	S	E	T	T	E	

DÉJÀ VU



Vous croyez que l'inondation de 1997 a fait des ravages? Regardez cette photo de l'inondation de 1916! Pouvez-vous identifier l'endroit où cette photo a été prise?

Source: Archives de la Société historique de Saint-Boniface

RÉPONSE:
Il s'agit d'une prise de vue de la rue Langevin à Saint-Boniface.

Recette

Tarte au flan à la rhubarbe

2 tasses (500 mL) de rhubarbe fraîche ou congelée, coupée en morceaux de 1 pouce (2,5 cm)
1 fond de tarte de 9 pouces (23 cm)*
1/2 tasse (125 mL) de cassonade bien tassée
3 c. à soupe (50 mL) de farine tout usage
1/2 c. à thé (2 mL) de zeste d'orange râpé
1/4 de c. à thé (1 mL) de cannelle moulue
2 œufs
1 boîte (385 mL) de lait évaporé
1/2 c. à thé (2 mL) de vanille
6 c. à soupe (90 mL) de sirop d'érable

- Déposer la rhubarbe à l'aide d'une cuillère dans le fond de tarte. Cuire 10 minutes au four à 425°F (220°C) sur une plaque à biscuits tapissée de papier d'aluminium.
- Pendant ce temps, mélanger la cassonade, la farine, le zeste d'orange et la cannelle. Incorporer les œufs, le lait évaporé et la vanille en battant. Verser sur la rhubarbe. Baisser la température du four à 350°F (180°C) et cuire de 45 à 50 minutes de plus ou jusqu'à ce que le dessus soit doré et que le flan ait pris. Servir la tarte chaude en garnissant chaque pointe de 1 c. à soupe (15 mL) de sirop d'érable.

* *Dans le cas d'un fond de tarte acheté congelé, prendre un fond de tarte profond et le laisser décongeler avant d'y mettre la garniture. Il restera probablement 1/4 de tasse (50 mL) de mélange de lait évaporé après avoir rempli le fond de tarte.*

Pour 6 portions.

T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux parents abonnés du journal La Liberté.

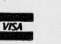
Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Renseignements: 237–4823 ou 1–800–523–3355

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. J.R.
284-

DIVERS: Garderie francophone familiale dans Norwood. Temps plein. Bonnes références. Appelez au 237–6761.
293-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.P.
294-

RECHERCHE

MUSIK PLUS est à la recherche d'un(e) D.J. bilingue. Expérience un atout mais pas nécessaire. Composez le 661–9300.
283-

RECHERCHE: personnes intéressées à travailler auprès des personnes âgées, dans leur résidence, pour les tâches suivantes: soins personnels, ménage, compagnons, chaperons, etc. Heures flexibles: Préférence donnée aux personnes ayant de l'expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae à: Sécure Âge, C.P. 48005, 35, boulevard Lakewood, R2J 4A3.
290-

RECHERCHE: Cuisinier(ière) à temps partiel. Appelez Paul au Café Colombien. 237–3527.
296-

RECHERCHE: Bonne d'enfant permanente à temps plein chez nous, pour nos trois jeunes enfants. Appelez Louise au 284–8794.
298-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: 207, rue Bertrand. Maison de 892 pi², 1 1/2 étage, nouvellement rénové, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 4 appareils, garage, tout ceci pour 56 000 $. Composez le 433–7833.
281-

À VENDRE: Poulets, 1,65 $ la livre. Variété en poids de 6 à 9 livres. Appelez 231–3364.
286-

MAISON À REVENU À VENDRE: Appartement adjacent à la maison. Revenus de 325 $/mois. Saint-Boniface, rue La Vérendrye. 65 000 $. (204) 422–5610 après 18 h.
291-

PORTES OUVERTES À RIVER PARK SOUTH: *13 h à 14 h 30:* 19, Wycombe Place, rue Dakota et Aldgate, à droite jusqu'à Wycombe, cul-de-sac, 1 870 pi², grand terrain, derrière l'école. 159 900 $.
15 h à 16 h 30: 96, Barlow Cr., au nord de la rue Warde, maison modèle «show home» de 4 ans – '50's.
À vendre au Parc Windsor. Idéale pour jeune famille. 1 087 pi², 3 chambres à coucher, sous-sol fini. 56 700 $.
À vendre à Saint-Norbert. Bungalow d'une chambre à coucher, entièrement rénové. 49 900 $. Grand terrain + bungalow de 13 ans. 80 000 $.
À vendre: Propriété rurale à 10 minutes de l'Hôtel de la Monnaie. Bungalow spacieux de 2 310 pi² avec sous-sol fini, garage attenant de 26 x 22, étable et plus.
Pour plus d'information sur ces propriétés intéressantes. Appelez Alice Arnald chez SUTTON GROUP K.R.E. au 475–9130.
300-

À LOUER

À LOUER: 170, promenade Enfield, appartement d'une chambre à coucher. Disponible le 1er avril. Balcon. 400 $ par mois. Composez le 233–2072.
271-

À LOUER: Bureaux de 180 pi x 540 pi, situé au 210, rue Masson. Organisme à but non lucratif ou de charité seulement. Disponible immédiatement. Appelez Guy Mao au 233–0501 entre 10 h et 16 h.
276-

À LOUER: Appartement dans Saint-Boniface. Rue Dumoulin. 1 chambre à coucher. Disponible immédiatement. Entièrement rénové. Seulement 395 $ par mois. Pour information: 231–5979 ou 233–2977.
285-

À LOUER: 521, rue Kavanagh. Maison de 3 chambres à coucher, sous-sol, cuisinière, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Disponible le 1er avril. 585 $/mois + services. 256–5149.
287-

À LOUER: 251, Provencher. Appartement d'une chambre à coucher, rez-de-chaussée. Comprend: eau, hydro, chauffage et stationnement. 310 $/mois. 256–5149.
288-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher pour non-fumeur. Rue Aulneau près du Collège et de la Cathédrale. Tous les services compris incluant stationnement. 399 $ par mois. Libre immédiatement. 233–1220 après 17 h.
292-

À LOUER: avec option d'achat à Winnipeg. 1 061 pieds carrés, trois chambres à coucher, cuisine, salle de bain et plancher de bois franc. Complètement décoré. Appelez au 233–3753.
295-

À LOUER: Deux appartements au nord de Saint-Boniface. Libre immédiatement. Tél.: 231–2848 ou 233–9650 (en soirée).
297-

À LOUER: Rue Des Meurons. 2 chambres à coucher, rez-de-chaussée d'une maison, services, stationnement, laveuse et sécheuse compris. 480 $/mois. 231–2252.
299-

À LOUER: Appartement rue Aulneau et Despins, 1 chambre à coucher, 385 $ par mois services inclus, rez-de-chaussée, disponible le 1er mai. Propre et tranquille, service d'autobus en face. Composez le 255–1578.
301-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES...

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

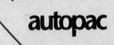
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Cet espace est à votre disposition!

Dr Gérald Garand
Optométriste
130, boulevard Provencher, Saint-Boniface
233-3889

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Marc Rivard, CA 926-7222
Pamela Dupuis, CA 926-7240
Elizabeth Maw, CA 926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA, CFP 926-7202
Georges Picton, CGA 926-7205
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION
Charles Gagné, MPA, CMC 926-7206
PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 926-7215
INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP 926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE 926-7214

Services de consultations en affaires

BDO
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
BDO Dunwoody
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

SERVICES

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

Cet espace est à votre disposition!

Rose Marie Fiola
- Comptabilité
- Formation
- Déclarations de revenus

211, rue Watson, pièce 305
Winnipeg (Manitoba) R2P 2E1
(204) 633–8119

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Cet espace est à votre disposition!

THE BATTERY MAN
Meilleur service!
Meilleurs prix!
Depuis 1986

BRETT DUSEIGNE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Spécialistes dans les batteries neuves et reconditionnées
Remise à neuf des alternateurs et des démarreurs.

1390, rue Saint-James
Winnipeg (Manitoba)
R3H 0L1
775-8271

Cet espace est à votre disposition!

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba	
1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
Ailleurs au Canada	
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________